



\$10

ÉTÉ 2014

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires



Hommage à Mandela

Bâton noir

Tournée en Amérique du Sud

Voyage d'étude du Pérou

Photos : Susan Simms



Dans le parlement péruvien.



Dans le parlement péruvien.



Léo Duguay et Céline Heinbecker, ambassade du Canada, Pérou.



Au-dessus: Ian Waddell, Raymond Setlakwe, Blaine Culling et David Angus explorent Lima

À droite: Raymond et Yvette Setlakwe avec un ami à Cuzco



Yvette Setlakwe et David Angus

Suite à la Colline

Association canadienne des ex-parlementaires

Volume 10, Numéro 2

Été 2014

DANS CE NUMÉRO

Voyage d'étude du Pérou photos : Susan Simms	2	Aux premières lignes : Des étudiants de Ryerson participent à un nouveau projet dans les circonscriptions par Will Stos	22
Nouvelles de l'ACEP	4	L'art du remaniement ministériel par Caresse Ley	23
Sous le regard du président par Léo Duguay	5	Pompes et circonstances : le baptême du feu de l'huissier du bâton noir par Catherine Cross	24
Rapport du directeur par Jack Silverstone	6	Déficits Démocratiques par L'hon. John Reid	26
Réflexions sur la Fondation pour l'éducation par Francis LeBlanc	7	L'érosion des droits au nom de la sécurité et de la vie privée par Dorothy Dobbie	27
Peru et Chile par Karen Redman, photos : Susan Simms	8	Budgétisation sensible à la sexospécificité : un nouveau type de mesure par Caresse Ley	28
Des enseignants au Parlement grâce aux bourses de l'ACEP par Christine Ivory	12	Bully Pulpit par L'hon Keith Penner	29
Les 80 ans de Jean Chrétien! photos : Jean-Marc Carisse	13	The Longer I'm PM par Harrison Lowman	30
La chanson de Léo : L'histoire largement non écrite de la musique politique au Canada par Will Stos	14	Critique du livre d'Hadfield par Careese Ley	31
Garder le contact par Caresse Ley	15	Fog of War par Harrison Lowman	32
La période des questions : toujours utile? par Caresse Ley	16	Notre hommage à ceux qui nous ont quittés par Harrison Lowman	33
Programme d'études à Oxford par Graeme Ching	17	Le souvenir d'un lion irlandais: l'honorable Jim Flaherty par Caresse Ley	38
Champlain et le patrimoine français à Peterborough par L'hon. Peter Adams	18	La rebuffade Pearson-Diefenbaker de 1963 par Geoff Scott	39
Préserver l'héritage de Mandela par Catherine Cross	20		





Maria Colan Villegas, President of Peruvian Former Members Association and Léo Duguay.

Photo de couverture : Susan Simms.

Rédactrice en chef

Dorothy Dobbie

Rédacteur associé

Geoff Scott

Stagiaires à la rédaction

Harrison Lowman, stagiaire principale;
Caresse Ley, Catherine Cross

Comité de rédaction

D'Bill Casey, Dorothy Dobbie, Simma Holt,
l'hon. Betty Kennedy, Keith Penner, l'hon.
John Reid, Doug Rowland,
Geoff Scott

Comité de rédaction émérite

L'hon. Jim Fleming, Claudy Lynch

Collaborateurs

L'hon. Peter Adams, Jean-Marc Carisse,
Graeme Ching, Dorothy Dobbie, Léo
Duguay, Christine Ivory, Francis LeBlanc,
Keith Penner, L'hon John Reid, Karen
Redman, Geoff Scott, Jack Silverstone,
Will Stos

Adjoints à la production

Céline Brazeau-Fraser, Karl Thomsen,
Colby Marjerrison, Susan Simms

ISSN

1920 -8561

Mission

Suite à la Colline, une revue pour les ex-parlementaires, est conçue de façon à faire participer ses lecteurs, à les informer et à les tenir au courant des activités des autres lecteurs, de l'Association et de la Fondation pour l'éducation. Elle a pour objectif d'encourager la participation au sein de l'Association et de promouvoir la démocratie. Les opinions exprimées dans cette publication par nos collaborateurs ne représentent pas nécessairement celles de l'ACEP ou de la Fondation pour l'éducation. L'équipe de Suite à la Colline vous invite à adresser vos lettres, textes et suggestions à C.P.1, 131, rue Queen, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6 Téléphone : 1-888-567-4764; télécopieur : 613947-1764; courriel: exparl@parl.gc.ca; site Web: www.exparl.ca.

Réunion Régionale du Yukon de l'ACEP du 14 au 16 septembre 2014

Tous les ex-parlementaires et leurs invités sont conviés à la réunion régionale de l'ACEP qui aura lieu à Whitehorse, au Yukon, du dimanche 14 au mardi 16 septembre 2014.

Notre programme dynamique et informatif débutera le dimanche par une réception offerte par le président. L'activité se tiendra de 17 h à 18 h 30 à l'Phôtel Westmark Whitehorse.

Le lundi 15 septembre, nous commencerons officiellement notre réunion régionale par une visite guidée de l'Assemblée législative du Yukon suivie de notre réunion d'affaires et diner. En soirée, nous irons aux Muktuk Adventures (déplacements en traîneau à chiens) après le souper.

Mardi, le 16 septembre nous visiterons le Centre de recherche du Yukon College et y dînerons. Six programmes clés y sont offerts : Surveillance de la biodiversité, Innovation en climat froid, Échanges sur le climat du Nord, Innovation en matière de technologie, Aventures sciences, et Ressources et développement durable de l'Arctique. Après la visite au Yukon College, nous visiterons le Centre d'interprétation de la Béringie, puis terminerons la soirée au restaurant Antoinette's.

Les frais d'inscription à la réunion régionale sont de 150 \$ par personne et incluent la réception du dimanche, les visites guidées, ainsi que les dîners et soupers le lundi et mardi. Ces mêmes frais d'inscription s'appliquent également à tous les conjoints et invités.

Pour les personnes qui ont besoin de logement pour la nuit, nous avons réservé un bloc de 30 chambres à l'hôtel Westmark Whitehorse, au coût de 139 \$ par nuitée, taxes en sus. L'hôtel est situé au 201, rue Wood, à Whitehorse. Pour faire des réservations ou obtenir des renseignements supplémentaires, composez le 1-800-544-0970, ou rendez-vous au www.westmarkhotels.com **avant le 14 août 2014**. Mentionnez le code de groupe suivant : **FPPA091414**.

Pour vous inscrire, prière de confirmer votre présence au plus tard le vendredi 29 août 2014 en postant votre formulaire d'inscription à l'ACEP accompagné d'un chèque à l'ordre de l'ACEP dans

l'enveloppe-réponse ci-jointe. Vous pouvez également vous inscrire et payer vos frais d'inscription en vous rendant sur notre site Web à www.exparl.ca

N'hésitez pas à nous écrire à exparl@parl.gc.ca ou à nous appeler au 1-888-567-4764 si vous avez des questions. Nous espérons que vous serez nombreux à vous joindre à nous!

Salutations cordiales,

Léo Duguay

President

Member insurance

Cher membre,

L'assurance-annulation pour voyage simple et l'assurance médicale supplémentaire peuvent entraîner des frais prohibitifs. La situation a forcé certains de nos membres à prendre le risque de s'en passer, ce qui a parfois eu des conséquences désastreuses.

Il existe une solution pour nos membres qui reçoivent des prestations en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique, ou qui y seront admissibles (ou des régimes de pensions de retraite de la GRC et des Forces canadiennes, ou du Régime de pensions de retraite des juges).

L'ANRF (exploité sous le nom d'Association nationale des retraités fédéraux) offre à ses membres une assurance voyage avantageuse par l'entremise de l'Assurance voyage MEDOC, en collaboration avec la compagnie d'assurance Johnson. L'assurance pourrait garantir un nombre illimité de voyages, jusqu'à concurrence de 40 jours par année, sans obligation de remplir un questionnaire médical, ainsi que l'interruption et l'annulation de voyage. L'assureur est en mesure d'offrir des primes très avantageuses, parce que son programme est coordonné avec le Régime de soins de santé de la fonction publique. Si vous êtes déjà membre de l'ANRF, vous pouvez communiquer avec MEDOC, au 1 855 733 6815, ou en ligne à www.Johnson.ca/fsna.

Pour devenir membre de l'ANRF, veuillez communiquer directement avec l'organisme, au 613 745 2559, ou en ligne à info@fsna.com. Pour obtenir plus de détails, on peut aussi consulter son site Web www.fsna.com, ou communiquer avec le bureau de l'ACEP, au 1 888 567 4764.



Sous le regard du président

Sous le regard du président

En m'assoiant pour écrire cet article, je réalise subitement que ce sera mon dernier sous ce titre. Je dois dire que j'éprouve des sentiments doux-amers à la pensée de mon départ de la présidence de l'Association canadienne des ex-parlementaires, en juin prochain. On a rarement connu moments plus occupés que ces quelques derniers mois. C'est donc très motivant de regarder tout ce que notre association a réussi à accomplir et ce l'est tout autant de mesurer tout ce qui l'attend à l'avenir.

Le voyage de l'ACEP en Amérique du Sud

Notre voyage au Pérou et au Chili s'est avéré une réussite. Nous avons trouvé les gens chaleureux et accueillants dans les deux pays. Au Pérou, d'anciens parlementaires ont eu la chance de pouvoir se rendre à l'ambassade du Canada et au Congrès de la République du Pérou. Avec les fonctionnaires, nous avons surtout discuté des mesures que leur pays prenait pour protéger l'environnement. Quand nous nous éloignons de la politique moderne, c'était pour nous balader dans les cultures anciennes : nous avons visité Machu Picchu, la Vallée sacrée et d'autres sites historiques incas.

Au Chili, nous avons participé à une séance du Congrès national pendant laquelle Michelle Bachelet, présidente du pays, et d'autres députés nous ont salués. Nous avons également eu le privilège de rencontrer le président de l'Association parlementaire Canada-Chili. Pour en savoir davantage sur ce voyage, lisez-en la description dans ce numéro de *Suite à la Colline*.

En novembre 2015, d'anciens députés canadiens en compagnie d'anciens membres du Congrès américain se rendront en Normandie, en France, où ils participeront au 71^e anniversaire du jour J. Notre délégation comptera sûrement des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale.

L'ACEP rend hommage à Michael Wilson

Je suis tellement heureux que nous ayons pu instaurer un Prix d'excellence pour l'ensemble des réalisations, pour honorer la crème de la crème! Le 21 mai, notre association a rendu hommage à Michael Wilson, l'exemple même de ce que la population attend d'un politicien : d'être un grand citoyen et un député exceptionnel. Je tiens à souligner notamment son travail incroyable dans le secteur privé en santé mentale.

L'AGA de cet été

Les membres de notre association n'ont plus que quelques jours à compter avant la fabuleuse assemblée générale annuelle, les 8 et 9 juin. Nous avons exploité au mieux le budget serré dont nous disposons depuis l'an dernier pour en faire tout un événement! Et en septembre, les membres pourront se retrouver à Whitehorse pour l'assemblée régionale, organisée de main de maître par Audrey McLaughlin.

Transmettre le flambeau

Mon prédécesseur Doug Rowland avait jeté les bases de bon nombre des activités extraordinaires auxquelles notre association participe maintenant. Au cours des cinq dernières années, ces idées se sont développées en alliances et en événements dont nous devrions être extrêmement fiers.

Grâce aux partenariats formés avec des organismes animés des mêmes idées que le nôtre et dotés de structures administratives (CIVIX, le Forum pour jeunes Canadiens, etc.) dans le cadre de notre Fondation pour l'éducation, l'ACEP a réussi à fonctionner de manière efficace dans le respect de son budget restreint. L'Initiative mondiale pour la démocratie est un secteur où il y a encore place au développement et, mais je prévois avec optimisme que nous trouverons des partenaires qui nous permettront de tirer profit de nos nombreuses ressources.

Mon voyage en Europe avec l'Initiative mondiale pour la démocratie

J'ai eu le plaisir dernièrement de me rendre à Paris pour rencontrer d'autres anciens parlementaires du monde entier. Au total, j'ai rencontré des représentants de près de 30 pays, dont ceux de l'Association des anciens membres du Congrès des États-Unis et de l'Association des anciens députés du Parlement européen.

Avec ses homologues, l'ACEP est en train d'élaborer une conception internationale de la démocratie, dans le but d'aider les jeunes parlements en

Page suivante



Sous le regard du président

formation à établir la démocratie. Cela signifie qu'il faudra se rendre dans divers pays pour y observer la situation avant les élections, surveiller les élections au moment de leur tenue, et y retourner après les élections pour aider les citoyens à créer et instaurer les structures et les modes de fonctionnement. L'Ukraine figure parmi les pays où nous prévoyons aller.

Pendant ce voyage, nous avons joué avec l'idée d'organiser des réunions avec d'anciens responsables politiques du monde entier, pendant lesquelles nous discuterions de problèmes liés au monde émergent, dans un environnement du type de celui de l'ONU. Ces réunions prendraient l'allure d'une réunion internationale de toutes les associations d'anciens parlementaires. Nous avons également examiné la possibilité d'exonérer des droits d'entrée ou d'inscription les parlementaires désireux de participer aux activités tenues par nos organisations sœurs dans le monde. Enfin, nous entretenons l'espoir de créer un jour un site Web interactif où les membres de partout pourraient exprimer leurs points de vue sur des solutions à certains problèmes. Nous avons tout un cortège de bénévoles prêts à participer à ces initiatives de promotion de la démocratie.

En guise d'adieu

Au cours de ces cinq dernières années, j'ai été à même de constater toute l'importance du vaste champ d'expertise des députés et des sénateurs dans l'établissement de lois pendant que ces derniers œuvrent au sein de la Chambre, mais aussi toute l'aide qu'il nous permet d'apporter aux autres lorsque nous quittons ces lieux. Nous avons tous adopté la vie publique pour faire le bien autour de nous. À notre départ, il reste toujours un grand nombre d'actions encore à accomplir et c'est là que notre association intervient en permettant aux anciens parlementaires de mettre à profit leur riche expérience. L'Association canadienne des ex-parlementaires n'est pas un organisme qui vous fait profiter de bienfaits, mais au contraire, qui vous aide à en faire profiter autrui et à œuvrer pour la promotion de la démocratie. Cela a été un honneur pour moi d'être votre président. Merci.



Rapport du directeur exécutif

Par Jack Silverstone

Je suis ravi de pouvoir vous dire que nos activités progressent rapidement. Nous avons reçu de nombreuses nouvelles demandes de financement, toutes fort intéressantes, d'organismes visant à accroître la participation au processus politique à tous les niveaux. Au cours de la dernière année, des amis, tant nouveaux qu'anciens, à qui nous apportons soutien et collaboration ont reconnu la valeur de nos efforts. Nos membres participent à de nombreuses activités d'information dans la capitale nationale. Les organisateurs constatent la valeur que des anciens parlementaires peuvent ajouter à leurs séminaires et de notre côté, c'est toujours avec grand plaisir que nous travaillons avec eux. On nous demande fréquemment que nos membres fassent des enregistrements de vidéos éducatives. D'ailleurs, je constate avec joie l'augmentation exponentielle de la valeur et de la qualité de ces séances au fil des ans.

Sensibilisation auprès des jeunes

J'ai eu le privilège d'assister à plusieurs activités organisées par des bénéficiaires de nos partenariats de financement et j'ai pu constater les effets que nos contributions, modestes mais stratégiques, peuvent produire sur l'engagement citoyen des jeunes dans ce pays. Qu'il s'agisse d'éducateurs de partout dans le pays qui viennent à Ottawa apprendre les méthodes d'enseignement de l'éducation civique dans leurs classes, ou encore de jeunes qui visitent Ottawa dans le cadre de différents projets, tous sont reconnaissants envers l'Association canadienne des ex-parlementaires pour le soutien moral et financier reçu. Cette gratitude exprimée généreusement et publiquement me remplit de fierté.

Le 10^e dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith

Les jours se suivent sans relâche et ne nous laissent aucun répit! Après le suc-

cès remarquable de la présentation du Prix pour l'ensemble des réalisations, tenue à Toronto le 21 mai dernier, nous consacrons nos efforts à la planification du dîner-bénéfice annuel de notre Fondation pour l'éducation, qui aura lieu le 22 octobre prochain, à l'hôtel Fairmont Château Laurier d'Ottawa. Je suis sûr que nous serons nombreux à nous rendre à cette soirée propice aux retrouvailles et aux nouvelles connaissances. Ce n'est pas pour rien que le magazine « Power and Influence » du *Hill Times* l'a décrite comme une occasion unique pour les jeunes politiciens de se mettre en lien avec le passé du Parlement, avant de la qualifier, pour la seconde année d'affilée, de l'un des meilleurs rassemblements de l'année à Ottawa.

Réunions régionales

L'ACEP poursuit son engagement à l'égard du Grand Nord canadien. L'automne dernier, après la réunion régionale de Winnipeg, bon nombre des participants ont poussé leur chemin jusqu'au port de Churchill, au Manitoba, où ils ont pu parfaire leurs connaissances sur ses importantes installations ferroviaires, maritimes et aériennes. Ils ont aussi découvert la fascinante et délicate écologie de la région. La réunion régionale de cette année se tiendra à Whitehorse, au Yukon, du 14 au 16 septembre. Ce sera encore une fois une magnifique occasion d'en apprendre davantage sur la géographie, l'économie et la politique de l'une des plus importantes régions nordiques du Canada.

Cotisation annuelle

Voici revenu le doux temps de l'année où vous devez renouveler votre inscription à l'Association. L'action dépend du nombre! Il vous suffit de remplir le formulaire et de nous l'envoyer accompagné de votre cotisation, ou encore faites-le en ligne. C'est simple et rapide! N'oubliez pas, votre Association a besoin de vous!



Francis LeBlanc

Réflexions sur la Fondation pour l'éducation

par Francis LeBlanc

Avec l'arrivée prochaine de l'AGA 2014 en juin, mon mandat de cinq ans à la présidence de la Fondation pour l'éducation, tâche que j'ai partagée avec plaisir avec le président de l'ACEP Léo Duguay, prendra fin. Voilà l'occasion privilégiée de réfléchir aux actions accomplies à la Fondation et à toutes celles qu'on peut envisager.

Lorsque j'ai pris le flambeau à la présidence en juin 2009, la Fondation pour l'éducation était déjà bien établie, grâce à l'expertise de mes prédécesseurs. C'est à l'énergie et à la vision de Douglas Frith ainsi qu'au soutien indéfectible de gens comme Doug Rowland et Torrance Wylie que nous devons notre Dîner-bénéfice annuel, créé en 2005. Ce dîner a adopté le nom de Dîner-bénéfice annuel Douglas C. Frith en hommage à ce fondateur, décédé subitement en mars 2009.

Ce dîner, qui en est maintenant à sa dixième édition, demeure la principale source de revenu de la Fondation. Il a permis de recueillir plus de 1 000 000 \$ pendant cette période et jouit de l'appui fidèle d'entreprises commanditaires grandement respectées à Ottawa. Toutefois, on peut s'attendre à ce que, comme toute chose, cette activité s'use et il faut déjà prévoir d'autres moyens de financement. C'est pourquoi nous avons, l'an dernier, conçu une politique d'investissement et mis à jour les règlements de la Fondation pour assurer de meilleures assises dans le cadre de la gestion des fonds de la Fondation à investir. Nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux et nous désirons affirmer à nos généreux bienfaiteurs, entreprises ou particuliers, que les fonds confiés à la Fondation pour l'éducation seront investis judicieusement, conformément à notre mandat.

Et ce mandat, en quoi consiste-t-il? Selon l'article III (A) des règlements de la Fondation, il a pour objet « de réunir

des fonds pour soutenir les programmes d'éducation nationaux et internationaux de l'Association canadienne des ex-parlementaires (l'Association) visant à favoriser l'épanouissement d'institutions démocratiques au Canada et à l'étranger et à *encourager les jeunes Canadiens à devenir des citoyens bien informés et engagés* » (les italiques sont de moi).

Je dois ajouter que nos efforts ont porté particulièrement, du moins sous ma présidence, sur la partie que j'ai mise en italiques. Il y a tant à faire dans ce domaine. La chute inquiétante du taux de participation aux élections et de l'engagement citoyen, notamment chez les jeunes Canadiens, nous le rappelle sans cesse. D'excellents organismes travaillent dans ce domaine pour aider à améliorer le rapport des jeunes à leurs institutions démocratiques et à créer de futurs chefs de file. Ces organismes peuvent tirer profit de notre soutien financier. Et surtout, ils peuvent mettre à profit l'expérience et la sagesse d'anciens parlementaires dans le cadre de mentorats ou de cours, si l'on peut trouver des moyens de collaborer plus étroitement. Voilà qui a été l'une de mes priorités comme président.

Parmi les organismes qui ont reçu un soutien financier de la part de la Fondation pour l'éducation, mentionnons le Forum pour jeunes Canadiens, le Programme de stages parlementaires, *Historica* : Rencontres du Canada, le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et CIVIX (le programme Vote étudiant). Ils accomplissent tous de l'excellent travail et apprécient leur relation avec nous. Nous continuons, selon nos ressources, à créer de nouveaux liens avec d'autres organismes, comme L'apathie, c'est plate.

Il ne faut surtout pas oublier de mentionner les deux initiatives de notre cru que finance notre Fondation : Du Par-

lement au Campus et le Programme pour les écoles. Le premier amène nos membres dans les salles de cours universitaires et le second, dans les écoles primaires et secondaires. Tous deux permettent à des anciens parlementaires de partager leur expérience avec les jeunes et, qui sait, à éveiller leur intérêt envers le service public. Les membres qui participent bénévolement à l'un ou l'autre de ces programmes sont, certes, chaleureusement accueillis et invités à revenir, mais pour avoir une incidence réelle, ces programmes devraient être intensifiés et intégrés à d'autres activités citoyennes éducatives.

J'ai vivement tenté de le faire. Pendant les élections provinciales de 2013 en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, j'ai invité d'anciens parlementaires de ces provinces à agir comme personnes-ressources dans les élections parallèles qu'organisait CIVIX dans des écoles. Sept d'entre eux ont répondu à l'appel en C.B. et deux en N.É. Nous n'en sommes qu'à nos débuts. Si l'on nous manifestait un intérêt plus prononcé dans cette sphère d'action, dans le cadre d'une élection fédérale par exemple, nous pourrions penser à établir un partenariat authentique.

Mon engagement au sein de l'ACEP et de la Fondation pour l'éducation au cours des cinq dernières années s'est nourri du plaisir réel tiré de la compagnie de mes anciens collègues de tout le pays (et de mes collègues au conseil d'administration) et de la conviction profonde que nous pouvons contribuer de façon fondamentale au soutien et à la revitalisation de la démocratie au Canada et ailleurs. Ce n'est pas une tâche modeste et nous commençons à peine à en mesurer l'ampleur.

François LeBlanc était un député libéral de Cape Breton Highlands-Canso de 1988 à 1997.

Peru et Chile

Par Karen Redman, photos : Susan Simms.

La brochure annonçant le voyage d'étude au Pérou et au Chili de l'Association canadienne des ex-parlementaires en janvier 2014 qualifiait l'événement de voyage de première classe. Je dois avouer que ce genre d'attente élevée me laissait un peu sceptique, mais j'ai vécu une expérience incroyable. La richesse de cette expérience provenait en partie des lieux étonnants visités et du volet intellectuel fourni par les séances d'information de l'ambassade, mais aussi en grande partie de la camaraderie au sein du groupe.

La partisanerie était laissée de côté, enfin la plupart du temps. Il y avait juste assez de badinage politique pour aiguïser la vigilance de chacun. L'ancien député progressiste-conservateur Léo Duguay a assuré un leadership calme et compétent, démontrant clairement sa capacité d'interaction avec les diplomates et les groupes d'ex-parlementaires que nous avons rencontrés dans chaque pays. Lorsqu'il a présenté notre groupe en soulignant qu'il comptait non seulement un, mais deux anciens whips libéraux, l'ancienne whip Marlene Catterall n'a pas manqué de répliquer qu'il y a moins de whips dans le parti conservateur parce qu'ils sont plus faciles à battre que les libéraux.

C'est quelque chose de marcher dans la rue au Pérou et d'entendre un étranger crier « Hé, Big M! Salut, Frank ». L'ex-sénateur Frank Mahovlich, accompagné de Marie, a peut-être l'habitude de se faire reconnaître ainsi, mais au Pérou? Ou encore le repas dans un restaurant de Cuzco, où l'ex-sénateur Raymond Setlakwe est tombé sur un ami de la famille. Vous ne savez pas ce que signifie visiter un vignoble si vous n'avez pas eu un sommelier comme guide et profité de l'expertise de l'ex-député Gary Pillitteri, accompagné de Lena, lors de notre visite des établissements vinicoles de Casa Blanca, près de Santiago, Chili. Il va de soi que tous les amateurs de vin ont eu droit à d'exceptionnelles sélections pour cette étape du voyage.

Notre expérience englobait aussi beaucoup de substance, grâce aux séances d'information du personnel d'ambassade. Au Pérou, l'ambassadrice Patricia Fortier et son personnel très bien informé nous ont aidés à mieux comprendre les enjeux politiques et les tendances économiques au Pérou, ainsi qu'en Bolivie, dont



Peru's world heritage sight of Machu Picchu

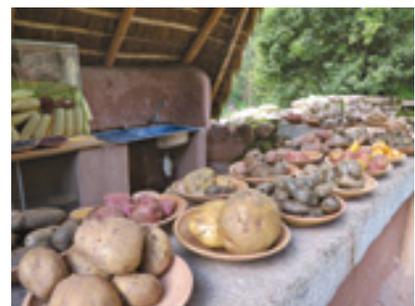


Ian Waddell gets friendly with the locals.



Exploring the ruins of Machu Picchu.

l'ambassade est également responsable. Les notes documentaires indiquaient que le Pérou est le deuxième partenaire commercial bilatéral du Canada en Amérique latine et dans les Caraïbes (à l'exclusion du Mexique). Il s'agit de la troisième plus importante destination pour l'investissement direct canadien en Amérique centrale et du Sud. Ces liens entre le Pérou et le Canada s'expriment dans l'accroissement des interactions bilatérales à tous les niveaux. Les deux pays tiennent des consultations poli-



Peru's most famous export - potatoes.



The group was greeted by cool, wet weather at the ruins.



Taking time to see the real Peru.



Getting a lesson in dying yarns.



The ruins of Machu Picchu spread out behind Ian.



Taking a moment to admire the view.



Gary Pillitteri sits in front of the breathtaking view of the Andean mountains.



Surrounded by the ruins.



Séance d'information et discussion de groupe à l'ambassade canadienne à Santiago avec l'ambassadrice Patricia Fuller, le professeur Andreas Feldmann, et James Callahan, ancien président de la Banque Scotia (Chili).



Congrès national du Chili, Valparaíso.



Ian Waddell et Lena Pillitteri avec leur sommelier et guide, Martin Mantegini.



Rencontre avec Roberto Del Mastro Naso (en arrière, à droite), président du Groupe parlementaire Canada-Chili.

tiques bilatérales annuelles pour discuter d'enjeux d'intérêt commun. Le Pérou accueille régulièrement des visites de députés et de hauts fonctionnaires canadiens. L'investissement dans l'exploration des ressources présente un grand attrait pour les entreprises canadiennes, avec plus de 100 entreprises cotées en bourse de l'industrie de l'extraction (mines, pétrole et gaz). Les questions de la délégation portaient sur une grande variété de sujets, notamment sur certains aspects des pratiques corporatives de responsabilité sociale.

Après la séance d'information, nous avons entendu le secrétaire général de Transparencia, Gerardo Távora. Il a expliqué les difficultés rencontrées pour préconiser l'élection de plus de femmes au parlement péruvien. Le Pérou a un régime d'inscription de candidatures sur les listes

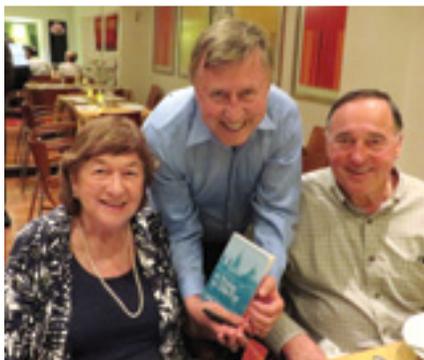
des partis lors des élections pour accroître les perspectives d'élection de femmes dans des circonscriptions susceptibles d'être remportées, pratique similaire à ce qui se fait en Australie. Le Chili connaît aussi de telles difficultés. La loyauté du candidat porte de façon disproportionnée sur les intérêts du parti, à cause du pouvoir d'inscription aux listes, plutôt que sur les intérêts des citoyens.

Au Chili, nous avons eu droit à une séance d'information de l'ambassadrice canadienne, Patricia Fuller, qui s'est inspirée de sa spécialité des politiques économiques et commerciales en préliminaire d'une discussion de groupe. À son invitation, l'ancien dirigeant de la Banque Scotia du Chili James Callahan s'est joint à Andreas Feldmann, professeur agrégé de l'Institut de sciences politiques de

l'Université catholique pontificale du Chili. Ces experts ont expliqué le contexte pour répondre à nos questions sur la situation économique et politique en Amérique du Sud. Dans nos déplacements au Chili, ce qui m'a frappé personnellement, c'est la disjonction entre le milieu urbain raffiné, similaire à ceux du Canada, et les abus bien documentés survenus sous le régime d'Augusto Pinochet.

Un mécontentement politique s'incarnait de manière évidente dans les manifestations d'étudiants et de travailleurs que nous avons observées en nous rendant au siège du gouvernement chilien. C'était un exemple positif de la tolérance actuelle envers la désobéissance civile, mais il est troublant d'apprendre que les changements structurels apportés sous le régime Pinochet empêchent mainten-

Ian Waddell présente son livre à Marie et Frank Mahovlich.



Léo Duguay et Yvette Setlakwe lors de l'anniversaire de cette dernière.



Lena Pillitteri et Yvette Setlakwe.



Karen Redman et Charlette Duguay au dîner de clôture.



Karen Redman et Gary Pillitteri profitent de la vue sur l'océan à Valparaíso.



Marlene et Ron Catterall dans la vallée de Casablanca.

ant des changements constitutionnels, changements qui sont nécessaires pour que le Chili puisse institutionnaliser des principes démocratiques.

Visiter Machu Picchu, désigné site du Patrimoine mondial par l'UNESCO, a été le point culminant de notre voyage. En préparation du séjour en haute altitude, le groupe a volé de Lima à Cuzco, pour quelques jours d'acclimatation. La meilleure façon d'y arriver qui nous a été conseillée consiste à exercer tout effort physique lentement. La semaine précédente, il y avait eu un glissement de terrain sur la route en lacet menant à Machu Picchu et jusqu'à notre départ à bord du train Hiram Bingham, nous n'étions pas certains de pouvoir visiter l'antique site inca. Notre expérience a encore été enrichie par notre séjour à l'auberge du Sanctuaire, à côté de l'entrée du site. Nous nous sommes aven-

turés sur le site à l'aube, en petit groupe. Nous avons rencontré une foule de randonneurs qui avaient marché sur la piste plusieurs heures pendant la nuit pour partager la même expérience. Plus tard ce matin-là, certains d'entre nous ont marché jusqu'à la Porte du Soleil, donnant une vue sur toute la vallée qui surplombe les nuages. Si vous êtes déjà monté sur la Grande Muraille de Chine, l'expérience est similaire, avec une montée abrupte et inégale.

C'était pour mon mari Warren et moi un premier voyage sous les auspices de l'ACEP, et nous en avons retenu deux observations. L'occasion de visiter un pays et d'en savoir plus sur sa politique et son économie grâce à des séances d'information de l'ambassade a rendu l'expérience plus vivante. La deuxième réalité, c'est que ce groupe avait du chien.

Quand j'ai demandé à l'agente de voyage si nous avions besoin de nous entraîner à l'avance afin d'être assez en forme pour l'excursion à Machu Picchu, elle m'a répondu que ce n'était probablement pas nécessaire. Elle a ajouté que nous semblions un peu plus jeunes que certains de nos collègues du voyage, d'ailleurs, un membre de notre groupe a célébré son 86e anniversaire au Chili. Encore au Chili, des participants nageaient chaque jour dans la piscine et faisaient de la randonnée sur des sentiers escarpés et accidentés dans la Vallée sacrée. À Cuzco, ils chantaient de l'opéra avec les professionnels qui nous divertissaient au dîner. Pour une expérience exceptionnelle avec des gens intéressants et allumés, je vous conseille de vous joindre au premier voyage que vous permet votre agenda. C'est l'une des plus belles expériences que l'on peut vivre.

Des enseignants au Parlement grâce aux bourses de l'ACEP

par Christine Ivory

Le recrutement pour la 18^e édition du Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne du Parlement du Canada est en cours. Le Forum, qui se tiendra du 2 au 7 novembre 2014, est un programme intensif de perfectionnement professionnel d'une semaine au cours de laquelle les enseignants plongent dans le système parlementaire pour se familiariser avec le travail des sénateurs et des députés. Chaque année, 70 enseignants sélectionnés de tout le pays participent à ce programme exceptionnel organisé par la Bibliothèque du Parlement sous l'égide des deux Présidents.

Depuis 2007, grâce à sa Fondation pour l'éducation, l'Association canadienne des exparlementaires est partenaire contributeur du Forum des enseignants, offrant sept bourses à des enseignants ayant des contraintes financières qui ne pourraient y participer autrement. Pour les enseignants bénéficiaires de ces bourses, l'aide financière fait la différence entre une expérience inoubliable et la déception de ne pouvoir y participer. Le Parlement du Canada assume la majorité des coûts du Forum, mais pas le coût du suppléant de l'enseignant. Pour de nombreux enseignants, les récentes compressions budgétaires et les restrictions sur le perfectionnement professionnel imposées par les provinces ou les territoires font en sorte que leur employeur refuse de payer un suppléant pendant leur séjour à Ottawa. Les bourses de l'ACEP sont donc une bouée de sauvetage qui aide les enseignants à recouvrer une partie des coûts importants qu'ils doivent assumer pour participer au programme.

L'appui soutenu de l'ACEP au Forum des enseignants a eu un impact considérable sur la vie des participants. Voici quelques témoignages.

« J'étais content que ma candidature au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne de 2013 soit acceptée, mais la question du financement me rendait légèrement anxieux. Grâce à la bourse de l'Association canadienne des exparlementaires, j'ai pu participer au programme. La semaine que j'ai passée à Ottawa en novembre dernier a été formidable. C'est la meilleure acti-



Photo credit: À l'arrière : Laura Erola – Ontario, Erica Long – Saskatchewan, Zoe Higgs – C.-B., Tanya Abbott – C.-B. À l'avant : Michael Bylsma – C.-B., Dennis Braam – C.-B., Francis Leblanc – ACEP, Vincent Gagnon – Québec, Adrian French – C.-B.

tivité de perfectionnement professionnel à laquelle j'ai assisté en vingt-six ans de carrière. Merci beaucoup de votre appui à ce programme très utile. »

Dennis Braam, North Vancouver, C.-B.

« J'ai eu l'extrême plaisir de participer au Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne en 2013. Sans l'aide financière de l'Association canadienne des exparlementaires, je n'aurais pas pu y participer et j'aurais manqué l'activité de perfectionnement professionnel la plus intense et la plus utile de ma carrière d'enseignante! Non seulement l'expérience a contribué à mon développement personnel, mais elle a fait jaillir en moi l'étincelle qui me pousse à partager ma passion pour l'éducation civique des plus jeunes élèves! »

Erica Long, Saskatoon, Sask.

« Le Forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne est incontestablement l'activité de perfectionnement professionnel la plus utile à laquelle j'ai assisté jusqu'à maintenant au cours de ma carrière. Elle m'a permis de mieux comprendre le gouvernement et ses rouages, a modifié considérablement mes cours (et ma façon d'enseigner) et m'a véritablement rappelé l'importance de participer activement

au processus démocratique. Sans l'aide financière offerte si généreusement par l'ACEP, je n'aurais jamais pu vivre cette expérience. Je suis très reconnaissante d'avoir reçu une bourse en 2013 et je sais qu'il y a beaucoup d'autres enseignants qui, comme moi, espèrent participer au Forum, mais qui n'en ont pas les moyens. Merci encore une fois à l'ACEP d'appuyer ce programme important qui change tout. »

Zoe Higgs, C.-B.

« Je suis si reconnaissante d'avoir reçu la bourse commémorative Jack Ellis de l'Association canadienne des exparlementaires. Sans cette aide, je n'aurais pas pu participer au Forum des enseignants, le meilleur perfectionnement professionnel auquel je n'ai jamais assisté. Désormais, je comprends le système parlementaire comme je ne l'aurais jamais compris sans cette expérience pratique. C'est d'une manière beaucoup plus intelligente et avec confiance et fierté que je peux enseigner la démocratie à mes élèves. J'ai vécu une expérience inoubliable auprès des nombreux présentateurs stimulants et enseignants extraordinaires. Cela n'aurait pas été possible sans la bourse de l'Association canadienne des exparlementaires. »

Tanya Abbott, C.-B.

Les 80 ans de Jean Chrétien!



Chrétien takes to the podium at his 80th birthday celebrations.

L'ancien premier ministre et 700 personnes, des amis proches, des ex-parlementaires et des adversaires politiques, se sont réunis lors d'une soirée animée et fort amusante pour célébrer par des hommages, des bien cuit et des réflexions l'illustre carrière du « petit gars de Shawinigan » et les 50 ans qu'il a consacrés au service du Canada.

Le photographe Jean-Marc Carisse était présent et a immortalisé cette soirée spéciale.

La soirée a eu lieu le 21 janvier à l'hôtel Westin Harbour Castle de Toronto et les recettes ont été versées à « La maison de la francophonie de Toronto ». Pour voir la galerie de photographies de Jean-Marc Carisse et obtenir des renseignements sur le Carisse Studio Cafe, visitez le www.carisse.org.



Chrétien receives birthday cake from Mark Critch (of This Hour Has 22 Minutes) as Peter Mansbridge holds fire extinguisher.



Brian Tobin, Chrétien et Roy Romanow.



Pat Gossage, Stéphane Dion et David Anderson.



Jean Charest and Jean Chrétien with Bob Rae on piano.



Chrétien, Sergio Marchi and John Crosbie share a laugh.

La chanson de Léo

L'histoire largement non écrite de la musique politique au Canada

By: Will Stos

Pendant les 21 ans de sa vie politique à Kenora en Ontario, Léo Bernier s'est attiré beaucoup de bonne volonté de ses partisans. Entreposés aux Archives de l'Ontario, ses dossiers de député provincial progressiste-conservateur sont remplis de lettres de remerciements et de meilleurs vœux, voire d'éloges appuyés, de la part d'électeurs à qui il a rendu service. Et l'un d'entre eux a senti le besoin d'exprimer ses sentiments de façon originale. Il lui a écrit une chanson.

La chanson manuscrite non signée devait sans doute être chantée à l'une des fêtes annuelles que le député organisait à la fin des années 1970. C'était l'occasion pour ses partisans de prendre un verre et une bouchée en compagnie de dignitaires du Parti progressiste-conservateur invités dans le Nord. C'est aussi une page d'éphéméride qui aurait pu être perdue à jamais si elle n'avait pas trouvé refuge aux Archives de l'Ontario.

Chansons englouties par le temps

Selon Madeleine Boyer, une étudiante diplômée de l'Université York et de l'Université de Toronto qui achève sa thèse de maîtrise sur la chanson politique au Canada, la découverte de cette chanson enfouie dans des archives personnelles témoigne des difficultés auxquelles se heurtent les ethnomusicologues quand ils s'intéressent à ce sujet. Or l'étude des chansons politiques et contestataires d'avant 1960 pose encore plus de problèmes.

« On s'intéresse beaucoup à la musique politique d'après 1960 parce que les techniques d'enregistrement et l'expansion de l'internet en facilitent la préservation et l'étude, mais celle d'avant 1960 fait figure de parent pauvre de la recherche », dit-elle.

Boyer fait remarquer que la musique et en particulier la musique folklorique se transmettaient surtout par voie orale. Comme l'écriture et en particulier la notation musicale étaient inconnues dans certains milieux, on chantait les chansons par oreille sur des mélodies connues.

Chanson écrite pour le député-ministre progressiste-conservateur provincial de l'Ontario Léo Bernier vers 1977

*Nous autres, on n'est pas de la ville,
On est du grand Nord-Ouest.
C'est une région aux grâces subtiles,
Mais Ear Falls vaut tout le reste.*

*Rangeons-nous derrière Léo,
Car il écoute ce qu'on lui dit.
Il se met à l'œuvre tout de go,
Pas de si ni de mais avec lui.*

*Il y a des choses à faire dans ce pays.
Il y a chaque jour beaucoup à faire.
Jamais Léo ne [illisible],
Toujours il est à son affaire.*

*Rum tum tum pour notre député.
Le peuple aura toujours raison.
L'histoire ne fait que commencer,
Mais c'est la fin de la chanson.*

Faute d'être écrites, les chansons risquaient de tomber dans l'oubli. Il faudra attendre la renaissance de la musique folklorique pour qu'on se mette à écrire la musique et à l'enregistrer.

Pourquoi certaines chansons survivent

Mais, selon Boyer, d'autres facteurs jouent contre la préservation de la musique politique.

« Il faut savoir qu'en musique, il y a une hiérarchie quant aux genres et à leur importance historique », explique-t-elle. La musique classique a toujours été écrite et étudiée grâce à son association avec les classes moyennes et supérieures. La musique folklorique, par contre, avait souvent des connotations politiques et passait pour être « la voix du peuple », c'est-à-dire des classes défavorisées et analphabètes. C'est pourquoi on s'intéressait moins à ces chansons et à leur préservation.

Les œuvres de cette époque qui ont survécu tendent à porter sur des évé-

nements politiques ou des élections contestées. C'est le cas de « The Anti-Confederation Song » qui remonte aux élections terre-neuviennes de 1869. Elle met en garde contre les hausses d'impôts et célèbre l'indépendance de la colonie et ses liens avec la mère-patrie. Terre-Neuve, dit-elle, a le visage tourné vers la Grande-Bretagne, mais tourne le dos au Golfe; approche-toi à ton péril, ô Loup canadien! Attentifs à l'avertissement, les Terre-Neuviens n'ont adhéré à la Confédération que 80 ans plus tard.

Entre autres chansons à saveur électorale, mentionnons « Ontario, Ontario » de 1882, qui fit apparemment merveille contre le Parti libéral, et « La Mairie à Longueuil », chantée sur l'air de « Partant pour la Syrie » aux élections municipales de 1904. Ces chansons sont pourtant relativement rares, du moins celles que la postérité a retenues.

Selon Boyer, la consolidation tardive du système gouvernemental canadien par rapport à celui des États-Unis explique peut-être en partie pourquoi les chansons politiques de la période sont plus présentes chez nos voisins du sud.

Marquées par la division des classes, la plupart des chansons politiques d'avant 1960 traitent des conditions de travail dans les mines ou les camps de bûcherons. Mais elles aussi étaient souvent cachées aux étrangers qui auraient pu les documenter.

Les chansons ouvertement politiques peuvent aussi avoir été supprimées à cause du climat de l'époque, pense Boyer. Citant comme exemple l'ère du mac-carthysme, elle dit : « La musique est une arme puissante. Elle peut déclencher des révolutions et éveiller des idées et des émotions politiques. » Cette forme de protestation peut avoir été cachée par peur de répression ou de représailles.

Renaissance de la musique folklorique

La renaissance de la musique folklorique dans les années 1960 jointe à la multiplication des mouvements de protestation et de libération donne lieu à

Garder le contact

par Caresse Ley

« La musique est une arme puissante. Elle peut déclencher des révolutions et éveiller des idées et des émotions politiques. »

– Madeleine Boyer

de nombreux morceaux de musique politique. Au Québec et dans l'Est du Canada, notamment, la Révolution tranquille et le Réveil acadien produisent des auteurs-interprètes comme Georges Dor, Gilles Vigneault, Calixte Duguay et Edith Butler.

Dans les années 1980 et 1990, des événements comme le premier référendum québécois sur la souveraineté sont marqués par des chansons comme « Gens du pays » de Vigneault et « Do Not Leave Us if You Love Us/Ne nous quitte pas si tu nous aimes » de Mark Labelle tandis que l'auteur-interprète Valdy écrit « Hey Mr. Michael Wilson » durant le débat de la TPS et « Ten Little White Men: The Ballad of Meech Lake ».

Mais la mise en musique de thèmes politiques est la moitié seulement de l'équation. Les candidats ont de plus en plus recours dans le cadre de leurs campagnes à des chansons écrites exprès ou à des chansons existantes dont le message leur plaît.

Selon Boyer, les chansons originales sont plus efficaces dans les campagnes électorales que les chansons rock ou populaires existantes. « Comme elles dépeignent le caractère et la plateforme du candidat, elles interpellent les électeurs et collent davantage à leur situation », explique-t-elle.

La chanson originale comporte d'autres avantages. L'admirateur de Bernier, par exemple, a peut-être resserré les liens avec le politicien en couchant sa chanson sur le papier. « Quand on croit dans une cause, rappelle Boyer, on veut à tout prix la servir que ce soit en distribuant des dépliants, en faisant du porte à porte, en composant une chanson ou en dessinant des bannières. »

Notre chansonnier anonyme avait une telle foi en Léo Bernier qu'il lui a écrit une chanson et elle n'a sûrement pas manqué d'amener un sourire sur son visage et de lui donner de l'allant au moment d'aller séduire les électeurs.

L'honorable Frank Mahovlich (Sénateur libéral, 1998-2013)
Que faites-vous depuis que vous êtes à la retraite?

Mon chalet m'a occupé. Je le prépare pour l'été, et j'essaie simplement de me détendre. Les gens me disent : fais de l'art. Mais je n'en ai pas le temps. Je passe beaucoup de temps à jardiner. J'ai un jardin à Toronto, et un autre au chalet. Je joue également un peu au golf.

Avez-vous des plans?

Je n'ai aucun plan. Il est temps de m'arrêter un peu. Les choses se mettront en place. Mon épouse m'a amené à Palm Springs pendant trois mois, et je m'y suis ennuyé. Je ne savais pas trop quoi faire; le rythme était trop lent à mon goût.

Quel est votre plus beau souvenir du Sénat?

J'ai de nombreux beaux souvenirs. Nous avons assisté à une cérémonie commémorative aujourd'hui en l'honneur de John Lynch-Staunton (sénateur conservateur de 1990 à 2005). C'était un homme gentil. Il était avec les conservateurs lorsque je suis arrivé, et nous sommes devenus amis. J'ai joué pour les Canadiens de Montréal, et il m'apportait parfois des articles sur l'équipe qu'il me remettait au Sénat. J'ai de nombreux beaux souvenirs.

Qu'espérez-vous avoir laissé comme traces?

Je pense avoir été actif et avoir contribué à tous les comités. Je suis d'avis que le travail de comité est ce qui importe le plus au Sénat. De nombreux sénateurs me l'avaient dit, et j'espère avoir apporté ma contribution en ce sens.

Yasmin Ratansi

(Députée libérale, 2004-2011)

Que faites-vous depuis que vous avez quitté le Parlement?

Avant d'avoir perdu mon siège? J'ai voyagé en Afrique de l'Est, puis au Viêt Nam pour travailler avec des parlementaires à la budgétisation selon le genre. J'ai décidé de refaire des études. Il a fallu que je m'interroge sérieusement sur ce

que je souhaitais réellement faire. Les affectations internationales sont intéressantes, mais elles n'offrent aucune constance. Je me suis penchée sur le secteur sans but lucratif et sur les mesures prises pour combler les lacunes dont ne s'occupe pas le gouvernement. Je me suis rendu compte que nous donnions 112 milliards de dollars à ce secteur par la voie de dons et du système d'imposition; pourtant, la pauvreté n'a pas reculé. J'ai fondé Ethical Edge pour tenter de corriger les inefficacités financières. Nous offrons un examen opérationnel. J'ai également été approchée par différents organismes internationaux pour aider leurs parlementaires à améliorer leurs compétences dans le domaine des comptes publics.

Quel est votre plus beau souvenir du Parlement?

Je pense que le public se souvient de moi comme présidente des opérations du gouvernement. Le public se rappelle aussi sans

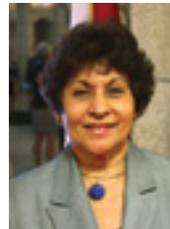
doute du moment où le ministre Baird s'est couvert de ridicule. Il faisait des remarques insensées sur les lois et les processus des comités. Vous êtes soit un ministre soit un témoin. Vous ne pouvez être les deux à la fois... Ce à quoi j'ai répondu : « Sécurité, veuillez faire sortir le ministre ». Il ne connaissait pas la procédure, et il prétendait le contraire. Des gens de partout au pays m'ont envoyé des courriels pour me féliciter. C'était un moment marquant.

Qu'espérez-vous avoir laissé comme traces?

Je pense qu'on se souviendra de moi pour le sens de la justice que j'ai eu comme présidente. Je me rappelle du moment où nous examinions la traite de personnes. Il y avait Rob Nicholson, Stockwell Day et Diane Finley; les gens de mon parti étaient impolis et j'ai dû les ramener à l'ordre. La ministre Finley m'avait écrit pour me remercier d'avoir fait preuve de justice. Je pense donc que mon sens de la justice, ma non-partisanerie et ma convivialité sont des choses dont on se rappellera. Je crois à l'importance d'établir des ponts avec tous.



The Hon. Frank Mahovlich. Photo by J. M. Carisse.



Yasmin Ratansi

La période des questions : toujours utile?

par Caresse Ley

« **O**ral questions, questions orales. » Lorsque le Président prononce ces mots, les parlementaires savent que le bruit va s'accroître à la Chambre des communes. La période des questions est sur le point de commencer.

Elle s'ouvre presque toujours par une question épineuse et incisive du chef de l'opposition, suivie d'une réponse insatisfaisante du gouvernement. La répétitivité a amené de nombreux Canadiens à s'en désintéresser complètement, déçus par ce qui est souvent perçu comme des tactiques d'évasion, de la partisanerie à outrance et des adultes qui se comportent comme des enfants.

En fait, cette année, les élèves de l'école intermédiaire Innisfail, en Alberta, n'assisteront pas à la période des questions. Lors d'une sortie éducative à la période des questions de l'Assemblée législative de l'Alberta, 90 étudiants de 6^e année ont vu des députés proposer des motions grossières les uns contre les autres et se défier, et entendu les multiples interjections du Président. Par conséquent, l'école n'amènera plus les élèves à une telle activité.

En ce qui concerne les échanges de manière générale, un expert s'empresse de souligner qu'il s'agit, en fait, d'une période de « questions » et non pas d'une période de réponses.

Selon Yaroslav Baran, ancien conseiller du premier ministre Stephen Harper et associé du groupe Earncliffe Strategy, la période des questions, ce n'est pas un débat. C'est une suite de monologues. C'est essentiellement un exercice de positionnement contraire sur une question ou de formulation différente des deux côtés.

Mais si les Canadiens ne le voient pas ainsi, à quoi sert-elle alors?

De l'avis de Baran, ce n'est pas parce que c'est partisan et tendu que ce n'est pas efficace. C'est là que les idées sont validées, que le positionnement s'enracine ou meure.

Certains estiment que la période des questions devrait mener à des échanges fructueux.



Justin Trudeau queries the government in Question Period. Photo by Sean Kilpatrick / The Canadian Press.



John Baird responds. Photo by Chris Wattie / Reuters.

David Collenette, député libéral de 1974 à 2004, croit que c'est inefficace en grande partie. « Il y a eu un changement radical depuis ma première élection en 1974, où se tenaient des débats fascinants à la Chambre des communes. »

Selon lui, pour que la période des questions soit efficace, il faut que le gouvernement réponde vraiment aux questions et règle les problèmes.

« C'est devenu un vaudeville », affirme M. Collenette, indiquant que la limite de temps imposée pour les questions et les réponses constitue un problème majeur.

Il se rappelle l'époque où des politiciens plus grands que nature – John Diefenbaker, Ed Broadbent, Tommy Douglas, Robert Stanfield et Pierre Trudeau – pouvaient prendre la parole pendant plusieurs minutes à la période des questions et où la Chambre entière les écoutait respectueusement. De nos jours, la plupart des politiciens se font crier dessus et chahuter par leurs collègues.

La limite de temps, affirme M. Collenette, nuit à la spontanéité et empêche les politiciens de présenter le véritable contexte, bien que très long, de leurs questions et réponses.

Par ailleurs, Baran n'impute pas le problème de la période des questions à la limite de temps, mais à la présence de caméras de télévision dans la Chambre.

« À l'heure actuelle, il s'agit de bien

paraître à la caméra pendant la période des questions, dit-il. Le succès se mesure au meilleur trait d'esprit ou à l'extrait sonore le plus puissant. »

La solution est simple à son avis.

« Si on veut que ce soit une vraie période de questions, il faut enlever les caméras pour que les questions fassent l'objet de reportage par des journalistes, qui devront en assurer la couverture, les paraphraser et les remettre dans leur contexte. Ce sera alors plus une question de contenu et de qualité que d'extrait sonore. »

M. Collenette fait pourtant remarquer que le Parlement britannique tient des débats intéressants, même s'ils sont télédiffusés. Dans le même ordre d'idées, il soutient que les périodes de débats de l'Australie semblent être plus productives et se dérouler de manière plus respectueuse que ce qui se fait à la période des questions au Canada.

« Je ne sais pas si c'est une question de culture politique au Canada, mais il ne fait aucun doute dans mon esprit que la période des questions, ici, est plutôt théâtrale », déplore M. Collenette.

Peu importe que la période des questions soit devenue trop théâtrale, une chose est sûre : celui qui parle le plus fort fait les manchettes. Reste à savoir si cela se traduit en votes ou redonne confiance aux électeurs.

Programme d'études à Oxford

par Graeme Ching



Les étudiants du Programme d'études à Oxford 2014 (de gauche à droite) : Sabrina Dollmont, Joe Ferrant, Ian Gallagher, David Feddema, Anna Beresford, Caitlin Lake, Stacy Rice, Amy Wiseman, Rebecca Wilson, Jocelyn Sennema, devant le The British Museum.

Un voyage à Londres, en Angleterre, relève toujours de l'aventure. Mais lorsque la pluie battante, les rafales de vent, les annulations de réservation et une grève des employés de métro viennent s'ajouter à la confusion et aux foules habituelles, l'aventure prend du galon. Heureusement, les dix étudiants du Programme d'études à Oxford de cette année, ainsi que leurs guides, ont été à la hauteur : aucun obstacle, qu'il soit créé par l'homme ou par la nature, n'a réussi à les empêcher de visiter le palais de Westminster, également connu sous le nom de Chambres du Parlement du Royaume-Uni.

Nous étions le 8 février 2014 et ces étudiants, tout comme leurs prédécesseurs, débordaient d'enthousiasme, d'optimisme et, bien sûr, de curiosité. Certains étaient fascinés par l'édifice même, qu'ils qualifiaient d'« époustoufflant visuellement », « absolument magnifique » et « inoubliable ». Mais la grande majorité était profondément im-

pressionnée par l'histoire politique dont les murs suintent. Comme l'a exprimé un étudiant, « je trouve ça incroyable de pouvoir être moi-même dans ces lieux où de vraies personnes se sont battues pour avoir le droit d'aider à gérer le pays dans lequel ils vivaient ». Selon un autre, « c'était intéressant de découvrir que la Reine elle-même n'est pas admise à la Chambre des communes, une tradition qui remonte à Charles I. Ce symbole profond du pouvoir réel de la population au Parlement me fascine. »

Les étudiants étaient emballés de découvrir « la façon précise et traditionnelle dont les lois et les projets de loi du pays étaient adoptés ». Ils ne se lassaient pas d'en apprendre sur les personnes derrière les lois et projets de loi, qu'il s'agisse de personnages du passé, maintenant représentés par les nombreux tableaux et statues, ou des hommes et des femmes qui servent leur peuple en les représentant actuellement au gouvernement.

La visite au Parlement britannique

et le Programme d'études à Oxford en général ont pour but de donner à ces étudiants l'occasion d'élargir leurs horizons par de nouvelles expériences éducatives et de stimuler leur réflexion sur le monde qui les entoure. Cela dépasse ce qu'ils peuvent trouver dans les livres ou artefacts culturels. Sur ce plan, leur visite semble avoir été une réussite. En effet, « je crois que ce que je vais retenir de ce voyage ne sera pas seulement toutes les connaissances que j'y ai acquises, mais aussi la conversation sur notre gouvernement actuel qui a suivi la visite. Elle a vraiment donné matière à réflexion! », indique un étudiant.

Les étudiants et les administrateurs du Programme d'études à Oxford désirent exprimer toute leur reconnaissance à l'Association canadienne des ex-parlementaires pour leur contribution à la réalisation de cette expérience.

Soumis par: Graeme Ching, Directeur du Programme Oxford, Université Cran-dall, Moncton, Nouveau-Brunswick

Champlain et le patrimoine français à Peterborough

par Peter Adams



Monument Champlain près d'Orillia en commémoration de l'expédition de Champlain et de ses alliés des Premières Nations en 1615. Photo : Al Brunger.

Nous avons connu une série d'anniversaires de Champlain récemment. Il n'y a pas de quoi se surprendre, car entre son arrivée en Amérique du Nord en 1603 et son décès à Québec en 1635, Samuel de Champlain, fondateur de la Nouvelle-France, a laissé sa trace aussi loin au sud et à l'est que dans les Antilles, et aussi loin au nord et à l'ouest que le secteur supérieur des Grands Lacs. Donc, il y a 400 ans, il a visité un nombre incroyable d'endroits dans l'Est de l'Amérique du Nord, et en particulier au Canada. Certains de ces anniversaires,

notamment les 400^e d'Annapolis Royal en Nouvelle-Écosse (2005) et de Québec (2008), ont reçu beaucoup de publicité, d'autres moins.

Les visites de Champlain dans la circonscription fédérale de Peterborough (Ontario) en 1615 ne se comparent pas à ses longs séjours à Annapolis Royal ou Québec, mais elles sont importantes pour les gens de ce bout de l'Ontario, et revêtent une importance significative à l'égard de ses relations avec les Premières Nations de l'Est du Canada et des États-Unis, ainsi que de ses contributions aux

débuts de la cartographie du Canada.

Le raid de Champlain

En juin 1615, en aval des rapides de ce qui est aujourd'hui Montréal, Champlain rencontra ses alliés des Premières Nations, notamment les Hurons et les Algonquins de ce qui est maintenant l'Ontario. Il a été convenu qu'un petit groupe de Français armés, commandés par Champlain, accompagnerait un raid de représailles contre les Iroquois du Nord de l'État moderne de New York, ennemis des Hurons, des Algonquins et des Français. Cette expédition devait par-

La circonscription fédérale de Peterborough, avec d'autres collectivités ontariennes ayant des liens avec Samuel de Champlain, célébrera d'importants 400^{es} anniversaires en 2015.

tir du territoire huron, la Huronie, sur les rives de l'actuelle baie Georgienne en Ontario, sur le lac Huron.

Champlain, accompagné d'une douzaine de Français et de ses alliés des Premières Nations, a quitté Montréal début juillet, remontant le Saint-Laurent en canot. Pour éviter les expéditions guerrières iroquoises, ils ont emprunté la route nordique, laissant le Saint-Laurent pour la rivière des Outaouais, en revenant sur leurs pas au lac Nipissing, tout en visitant des Premières Nations en cours de route. Comme à son habitude, Champlain a cartographié le territoire et rédigé des notes sur la géographie et les divers peuples. Il avait voyagé sur une partie de la route de la rivière des Outaouais deux ans auparavant et la connaissait fort bien, par l'information obtenue de ses alliés autochtones et de jeunes interprètes français qui avaient vécu dans la région.

Le 1^{er} septembre, plus de 500 Hurons et Algonquins, en compagnie des mousquetaires français, partaient pour attaquer l'établissement iroquois au sud du lac Ontario devenu la Syracuse moderne dans l'État de New York, sur le lac Onondaga. Ils se déplaçaient sur une route bien fréquentée des Premières Nations, passant par les lacs Kawartha et le long de la rivière Trent à l'extrémité est du lac Ontario, ce qui correspond plus ou moins au tracé de l'actuelle voie navigable Trent-Severn de Parcs Canada. Les écluses de la voie navigable moderne remplacent les portages d'alors, que devait franchir l'expédition guerrière. Dans sa traversée des Kawartha, l'armée se nourrissait au moyen de chasses à grande échelle, abattant des centaines de chevreuils. Champlain consignait ces activités, notant ainsi les premières observations européennes de la région.

Première visite de Champlain à Peterborough

La circonscription fédérale de Peterborough se situe près du milieu de cette route. En arrivant à la circonscription, l'expédition aurait probablement laissé les lacs près de ce qui est maintenant Bridgenorth (à l'extrémité nord-ouest de la circonscription), pour ensuite suivre

le portage de longue date vers la rivière Otonabee, près de l'actuel centre-ville de Peterborough. Cette route a survécu pour devenir le chemin Chemong dans l'aménagement moderne de la ville et du comté de Peterborough. Ils ont ensuite descendu l'Otonabee jusqu'à la rivière Trent et au lac Ontario.

Après avoir atteint le lac Ontario, l'expédition a poursuivi son chemin autour de l'extrémité est jusqu'au lac Onondaga, pour attaquer une ville iroquoise remarquablement bien fortifiée, avec une combinaison de tactiques huronnes et européennes. Leur assaut a été repoussé et Champlain a été blessé par flèche à la jambe, devant être transporté par ses alliés sur une partie du trajet de retour vers la circonscription de Peterborough.

Pour le voyage de retour, probablement pour éviter les Iroquois, ils semblent s'être enfoncés dans les terres plus près de ce qui est maintenant Kingston à l'extrémité est du lac Ontario, au lieu de retourner à la rivière Trent. Ils ont ensuite fait une boucle jusqu'à l'extrémité nord-est de la circonscription de Peterborough. À proximité des lacs Clear et Chemong, où leur trajet de retour rejoignait leur route de départ, ils se sont reposés quelques semaines pour chasser et récupérer.

Deuxième visite de Champlain à Peterborough

Cette halte devenait le deuxième séjour, plus long, de Champlain dans la circonscription. Champlain était immobilisé sur place par la nécessité de se remettre de ses blessures. L'endroit précis de cette période de récupération, appelé couramment « Champlain's Rest », a fait l'objet de nombreux débats dans un genre de quête plus ou moins savante. Pendant sa convalescence, Champlain a décrit pour la première fois la région de Peterborough telle qu'elle se présentait au XVII^e siècle. La région n'était pas peuplée à l'époque, mais elle présentait des signes d'établissement plutôt récent des Premières Nations.

Après avoir récupéré dans la région de Peterborough, Champlain retournait en Huronie à la fin de décembre

1615, passant l'hiver à visiter plusieurs Premières Nations dans la région. Sa base d'opération, la ville huronne de Cahagué au XVII^e siècle, est devenue le site archéologique le plus étudié en Ontario. Il allait quitter la Huronie en mai 1616, pour arriver à Québec en juillet, puis retourner en France en août. L'alliance de Champlain avec les Hurons et les Algonquins allait être suffisante pour décourager les raids iroquois pendant le quart de siècle suivant, ce qui a favorisé l'expansion du commerce des fourrures et de l'activité missionnaire en Huronie et au-delà.

Développement de Peterborough

Après les visites de Champlain, il a fallu attendre 200 ans pour que des Européens s'établissent dans la circonscription de Peterborough. Les premiers pionniers étaient surtout des Irlandais, mais une population francophone considérable a ensuite suivi, arrivant cette fois de la province de Québec plutôt que de la France. Ces pionniers se sont d'abord installés pour faire de l'exploitation forestière, et plus tard d'autres formes de travail. Au XIX^e siècle, la partie sud de Peterborough était appelée « French town ». Un récent maire de Peterborough, Paul Ayotte, issu d'une famille nombreuse, est un descendant direct de ces premiers pionniers québécois. La maison de l'ancêtre Joseph Ayotte est maintenant conservée avec fierté dans le Lang Pioneer Village, la musée vivant du comté de Peterborough.

La circonscription fédérale de Peterborough, avec d'autres collectivités ontariennes ayant des liens avec Samuel de Champlain, célébrera d'importants 400^{es} anniversaires en 2015. Les Trent Valley Archives (www.trentvalleyarchives.com) publient une édition spéciale de leur trimestriel *Gazette of the Trent Valley*, pour rendre hommage à Champlain et à ses alliés, ainsi qu'au patrimoine francophone de la région.

Je tiens à exprimer toute ma reconnaissance à Al Brunger, Elwood Jones et aux Trent Valley Archives pour leur aide dans la rédaction de cet article.

L'hon. Peter Adam était un député libéral du Peterborough de 1993 à 2006.

Préserver l'héritage de Mandela

par Catherine Cross

In supporting Mandela and fighting Apartheid, Brian Mulroney stood up to his powerful best friends Margaret Thatcher and Ronald Reagan.



Brian Mulroney with Nelson Mandela in front of a cheering crowd on a three-day visit to Canada in 1990 (William DeKay / The Canadian Press file photo)

Le 18 juin 1990, quatre mois après sa libération de prison en Afrique du Sud, Nelson Mandela s'adressait au Parlement du Canada lors d'une séance conjointe. Il n'était pas encore chef d'État élu, son discours devant le Parlement était donc une aberration, mais il parlait avec gratitude de l'appui des Canadiens à la fin de l'apartheid.

Il a commencé son discours en remerciant le Parlement de lui permettre d'y prendre la parole, soulignant avec ironie qu'il ne pouvait le faire, pour l'instant, dans son propre pays, toujours sous le joug de l'oppression et de l'apartheid. Pourtant, Mandela parlait d'espoir.

« Aujourd'hui, le bruit court, parmi nos concitoyens que les gens de notre pays qui se considéraient supérieurs aux autres [...] ont enfin compris que la tyrannie ne peut qu'engendrer sa propre destruction. Ils espèrent que, peut-être, ceux qui ne voulaient pas reconnaître l'humanité des autres ont enfin compris que cette attitude leur fait perdre leur propre humanité », a-t-il déclaré.

« Nous sommes de meilleurs êtres humains parce que vous nous avez tendu la main au-delà des mers pour nous dire que nous aussi – rebelles, fugitifs, prisonniers que nous étions – nous méritons d'être écoutés. »

Dans son discours, Mandela qualifiait Brian Mulroney de « véritable ami », faisant référence aux efforts du gouvernement de Mulroney pour mettre fin à l'apartheid au moyen de sanctions économiques que d'autres puissances mondiales hésitaient à prendre.

Mandela est décédé le 5 décembre 2013 à l'âge de 95 ans. Ce révolutionnaire, politicien et philanthrope a joué un rôle prépondérant dans la fin de l'apartheid en Afrique du Sud. Prisonnier politique pendant 27 ans parce qu'il combattait un régime d'oppression, il est devenu célèbre après sa libération pour avoir pardonné à ses oppresseurs et espéré un avenir meilleur.

Le bon côté de l'histoire

Le Canada a tenu un rôle particulier dans la lutte contre l'apartheid, et c'est pour cette raison que Mandela a rendu visite au Parlement du Canada si rapidement après sa libération. Le gouvernement fédéral s'est opposé à l'apartheid pendant des décennies, d'abord avec le premier ministre John Diefenbaker, puis sous la direction des anciens premiers ministres Brian Mulroney et Joe Clark.

Sous la direction de Mulroney, en 1986, le Canada a imposé des sanctions à l'Afrique du Sud. Mulroney a aussi fait appel à Ronald Reagan et à Margaret Thatcher pour qu'ils appuient ces sanctions. Au cours des dernières années de la guerre froide, Reagan se montrait réticent en partie parce qu'il craignait que Mandela soit communiste. Quant à Thatcher, elle estimait que les sanctions seraient contre-productives et soutenait qu'il fallait négocier la fin de l'apartheid.

Pendant de nombreuses années, des milliers de Canadiens ont lutté contre l'apartheid par l'intermédiaire de leur église, de leur syndicat, de leur université et d'organismes non gouvernementaux. Ces citoyens ont fait prendre conscience aux gens des limites que l'apartheid imposait aux Noirs d'Afrique du Sud et ont jeté un œil critique sur les liens économiques que le Canada entretenait avec l'Afrique du Sud.

Des municipalités et des gouvernements provinciaux ont aussi exercé des pressions économiques sur ce pays. Au début des années 1980, la ville de Toronto s'est mise à boycotter les banques faisant affaire avec l'Afrique du Sud. Dès 1985, l'Ontario, le Manitoba et le Québec ont interdit l'importation de vins sud-africains. Certes, tous les Canadiens n'appuyaient pas Mandela, mais beaucoup souhaitaient la fin de l'apartheid.

L'un des nôtres

Devenu citoyen honoraire du Canada le 19 novembre 2001, Mandela est la première personne à recevoir un tel honneur de son vivant. Depuis son décès, des personnes et des organismes du monde entier s'emploient à consolider son héritage. Au Canada, le Mandela Legacy Committee est l'un de ces groupes.

« Nous avons une relation unique avec Mandela parce que nous avons participé à la lutte. Il est citoyen honoraire du Canada. Il est l'un des nôtres », affirme Walter McLean, député progressiste-conservateur de 1979 à 1993, dont la carrière a été pendant longtemps étroitement liée aux pays



Stephen Harper pays tribute to Mandela.

africains et aux problèmes contre lesquels Mandela luttait dans son propre pays. Il collabore maintenant avec le Mandela Legacy Committee.

Il se souvient avoir rencontré Mandela quelques semaines à peine après sa libération à Lusaka, en Zambie, où s'étaient réunis les dirigeants des pays du Commonwealth, et lui avoir dit : « Pendant toute ma vie professionnelle, vous étiez en prison pour des questions qui me sont chères. »

Le gouvernement du Canada devait négocier avec soin la fin de l'apartheid, se souvient-il.

« À l'époque, l'ANC était considéré comme un groupe terroriste. C'était un exercice d'équilibre. Le gouvernement voulait mettre fin à l'apartheid, mais sans s'associer de trop près à l'ANC », affirme McLean.

Il se rappelle un dîner célébrant l'indépendance de la Namibie le 20 mars 1990. Il se souvient de Nelson Mandela et de F. W. de Klerk, le dernier président de l'Afrique du Sud avant la fin de l'apartheid, assis ensemble à la même table.

« C'était impressionnant de voir l'acceptation et le pardon de Mandela et de de Klerk », selon lui.

Perpétuer le souvenir

Dans le cadre de son travail au Mandela Legacy Committee, McLean fait en sorte que la vie et les valeurs de Mandela restent intactes dans la mémoire collective. Le comité tente de convaincre le musée de



Brian Mulroney, Kim Campbell, Jean Chretien and Steven Harper on the plane.

l'apartheid à Johannesburg, en Afrique du Sud, de présenter l'exposition sur Nelson Mandela dans les musées canadiens. L'exposition s'arrêterait d'abord à Winnipeg, au nouveau Musée canadien des droits de la personne.

« Nous voulons qu'elle se déplace pour que les écoliers puissent mieux connaître sa vie. Il faut préserver la valeur d'égalité raciale », a déclaré McLean.

« J'ai quitté le Parlement il y a presque 20 ans, mais ces problèmes sont toujours présents, dit-il. On doit faire en sorte qu'il n'y ait plus jamais d'apartheid officiel ou non officiel. »

Préserver l'héritage de Mandela, voilà comment le comité espère affermir les valeurs canadiennes qui ont animé la lutte contre l'apartheid et sa condamnation il y a des dizaines d'années.

Aux premières lignes :

Des étudiants de Ryerson participent à un nouveau projet dans les circonscriptions

par Will Stos

Il y a quelques dizaines d'années seulement, il n'y avait aucun bureau de circonscription au Canada et pourtant, maintenant, ce sont de véritables ruches où les députés et leurs employés s'efforcent d'offrir toutes sortes de services de première ligne et de judicieux conseils à leurs électeurs.

Cela fait longtemps que Patrice Dutil, professeur au Département de politique et d'administration publique à l'Université Ryerson, reconnaît l'importance de ces bureaux, mais il s'est dit que bon nombre de ses étudiants de premier cycle, eux, risquaient d'en ignorer totalement l'existence si on ne leur donnait pas l'occasion d'en visiter un.

Devant le peu d'écrits savants sur les bureaux de circonscription au Canada, M. Dutil, un ancien directeur exécutif intérimaire et directeur de recherche à l'Institut d'administration publique du Canada ainsi que directeur du programme Du Parlement au Campus de l'ACEP, a décidé d'envoyer ses étudiants dans les tranchées, question de découvrir de première main de quoi

C'est ainsi qu'est né à l'été 2012 le projet des bureaux de circonscription. Le cours de quatrième année auquel il a donné lieu s'intégrait au désir de Ryerson d'élargir ses programmes d'apprentissage expérientiel. Le cours a reçu ses premiers participants à la session d'hiver 2013.

M. Dutil avait bien soupçonné que les députés fédéraux et provinciaux d'une région urbaine aussi occupée que Toronto risquaient fort de se réjouir de recevoir de l'aide dans leur bureau de circonscription. Effectivement, il a reçu une réponse phénoménale à son projet : 50 députés fédéraux et provinciaux (à parts sommairement égales) ont manifesté de l'intérêt envers ce projet, tous partis confondus.

« Le projet était financièrement autonome », raconte le professeur. « Il n'y avait aucun problème et j'étais vraiment enchanté de la réponse des bureaux de députés ».

M. Dutil a exprimé que c'est l'aspect éducatif de ce programme qui a surtout soulevé l'intérêt des bureaux, laissant entendre que ce n'était pas seulement l'avantage du bénévolat.

« La vraie vie »

Dans le cadre de ce cours, les étudiants étaient obligés de participer à une séance

d'orientation avant le début de la session universitaire, de travailler au minimum 80 heures dans un bureau de circonscription, de présenter un rapport hebdomadaire de leur expérience, de faire une présentation orale sur un sujet de recherche et de rédiger un travail de 25 pages à la fin de leur mandat.

Eddie Baruela, qui a récemment terminé sa troisième année de majeure en politique et gouvernance à Ryerson, se souvient de sa première réflexion quand il a entendu parler de ce projet : « il est grand temps que j'aille en apprendre sur la politique en dehors de la salle de cours ». « Ma décision de participer me permettait de fuir la monotonie de la salle de cours et de mettre mes connaissances à profit dans "la vraie vie" », poursuit-il.

Cet étudiant, politiquement engagé, mais membre d'aucun parti, raconte que son travail au bureau de la circonscription Trinity-Spadina, anciennement de la députée néo-démocrate Olivia Chow, a représenté une expérience incroyablement précieuse.

« Je dois dire que j'ai plongé dans ce projet sans trop savoir à quoi m'attendre », lance-t-il. Au bureau, il a trouvé qu'il y avait toujours quelque chose à faire, que ce soit de s'occuper des dossiers d'immigration, de pension ou de citoyenneté présentés par les électeurs, de participer à des projets d'engagement communautaire, ou d'exécuter des recherches législatives sur l'ancien rôle de M^{me} Chow comme porte-parole en matière de transport à l'Opposition officielle.

M. Baruela rapporte qu'il a tellement aimé son travail qu'il a de loin dépassé les 80 heures obligatoires.

Des anecdotes

Les étudiants sont revenus à l'Université la tête pleine d'anecdotes, parfois amusantes (comme celle d'un électeur qui est venu prévenir de l'atterrissage d'ovnis en Serbie) et parfois bouleversantes (notamment les batailles à livrer dans les dossiers de réunification familiale).

Malgré la similarité du travail confié aux étudiants dans les circonscriptions fédérales et provinciales, M. Dutil a remarqué que dans les bureaux des députés fédéraux, on traitait surtout des dossiers de citoyenneté, alors que dans ceux des députés provinciaux, on apportait fréquemment de l'aide dans des situations de soins de santé, de logement,

d'infrastructure et autres préoccupations locales. D'ailleurs, plusieurs étudiants affectés dans ces derniers ont choisi comme sujet de recherche des projets de loi d'initiative parlementaire portant sur des problèmes locaux.

Olivia Cimo, étudiante de quatrième année au programme Politique et gouvernance, a expliqué que ce projet était particulièrement attrayant parce que les étudiants n'ont guère l'occasion de s'éloigner de la théorie des salles de cours, et de se plonger dans une action concrète indicatrice du fonctionnement du système politique « dans la vraie vie ».

Des lieux non partisans

« Au moment de m'inscrire à ce cours, j'ai cru, faussement, que j'allais gagner en conviction et en exposition à des politiques partisans », souligne-t-elle. « J'ai été affectée au bureau de circonscription de Donna Cansfield (une députée libérale de l'Ontario) et j'ai pu y constater que les bureaux sont non partisans. Mon expérience à cet endroit m'a permis de me renouveler dans mon engagement civique ».

M. Dutil est convaincu que ses étudiants ont non seulement appris l'existence de ces bureaux et connaissance des nombreux dossiers communs aux grandes circonscriptions urbaines, mais qu'en plus, ils ont vu de leurs yeux combien le personnel de ces bureaux était insuffisant et croulait sous le stress.

« De nombreux étudiants m'ont dit que trois employés, c'était nettement trop peu », se souvient-il. « Et ils parlaient de circonscriptions de plus de 140 000 habitants ».

Le projet pilote a révélé quelques lacunes qui ne manqueront pas d'être résolues avec le temps. Sur ce plan, M^{me} Cimo fait observer que ce ne sont pas tous les étudiants qui ont pu travailler directement avec les politiciens (précisons que ce n'était pas une exigence à la participation au programme), et que plusieurs adjoints de circonscription ne savaient pas toujours trop bien quoi leur faire ni comment les aider dans leur recherche. Toutefois, tant M^{me} Cimo que M. Baruela ont précisé que leurs collègues dans cette situation avaient tout de même donné des commentaires très positifs sur leur expérience et espèrent que ce cours devienne partie intégrante du programme Politique et gouvernance.

L'art du remaniement ministériel

par Caresse Ley

« C'est une période stressante pour le premier ministre parce que, à un moment donné, il doit décevoir certaines personnes et en combler d'autres. Des ministres mécontents peuvent poser des problèmes. C'est tout un art... Probablement l'une des tâches les plus difficiles du premier ministre. »

- Sheila Copps, ex-députée libérale ayant siégé à la Chambre de 1984 à 2004.

En juillet dernier, le premier ministre Stephen Harper a procédé à un remaniement ministériel, faisant entrer huit députés au Cabinet. Les médias se sont déchainés, analysant le sens de chaque nomination. Les choix de Harper étaient certainement très réfléchis; les anciens premiers ministres reconnaissent que la nomination des membres du Cabinet est l'une des décisions les plus importantes que le premier ministre doit prendre.

« C'est une période stressante pour le premier ministre parce que, à un moment donné, il doit décevoir certaines personnes et en combler d'autres. Des ministres mécontents peuvent poser des problèmes », a déclaré Sheila Copps, ex-députée libérale ayant siégé à la Chambre de 1984 à 2004. « C'est tout un art... Probablement l'une des tâches les plus difficiles du premier ministre. »

La composition du Cabinet repose sur des considérations manifestes. Il faut tenir compte de l'équilibre régional, du sexe, d'un mélange de jeunesse et de sagesse, voire souvent de la diversité ethnique et religieuse. La stratégie qui sous-tend un remaniement ministériel est sans fin.

L'une des surprises du dernier remaniement de Harper a été le nombre de nouveaux visages à entrer au Cabinet. Les raisons l'expliquant pourraient être nombreuses, passant d'une tentative de rajeunissement de l'image du gouvernement à l'apprentissage des fonctions de ministre par de nouveaux députés, pour les préparer à occuper des postes plus importants dans l'avenir.

Les nouveaux politiciens ayant moins d'expérience sont parfois admis à des fonctions ministérielles lorsqu'il s'agit de candidats d'envergure, a ajouté Mme Copps. Lors du dernier remaniement ministériel, Julian Fantino, nouvellement élu, a été nommé aux Anciens Combattants. Selon elle, c'est probablement parce qu'il est arrivé au parti alors qu'il était un candidat d'envergure possédant de l'expérience en communications (il était chef du Service de police régional de York). Elle a ajouté que, bien que le ministère des

Anciens Combattants soit bien connu et bien en vue, ce n'est pas un portefeuille économique majeur. C'est donc un bon endroit où commencer pour quelqu'un comme M. Fantino.

Après tout, a-t-elle dit, la courbe d'apprentissage est prononcée dans un nouveau ministère.

En fait, elle a soutenu que ses fonctions de ministre (elle a été ministre du Patrimoine pendant six ans) lui ont appris que, pour faire bouger les choses, un ministre doit demeurer en poste pendant trois ans au moins.

« Ça prend six mois à un an pour bien connaître un dossier, avant de commencer à imprimer sa marque », a ajouté Mme Copps, expliquant qu'il faut plus de temps à un nouveau ministre pour faire adopter une loi importante.

Cependant, le bilan de Harper montre qu'il a procédé à un remaniement ministériel chaque année ou presque, à quelques exceptions près.

Cela fait ressortir l'une des plus grandes stratégies derrière le remaniement ministériel : des nominations à long terme par opposition au rafraîchissement régulier des postes.

Selon Mme Copps, c'est une question de préférence personnelle pour de nombreux premiers ministres. Il y a aussi des sous-ministres qui demeurent en fonction plus longtemps que les ministres eux-mêmes, ajoute-t-elle, afin d'assurer une certaine stabilité du portefeuille.

Autre raison de choisir un nouveau venu plutôt qu'un député aguerri : c'est un excellent communicateur. De l'avis de Mme Copps, si quelqu'un réussit à faire passer le message du parti au public et aux médias, il pourrait facilement être choisi comme minis-



Sheila Copps.

tre plutôt qu'un député plus expérimenté.

Lors du récent remaniement ministériel, l'un des changements les plus étonnants a été la décision de Harper d'intervir les rôles de deux ténors, Rob Nicholson et Peter MacKay, respectivement ministre de la Justice et ministre de la Défense nationale avant le remaniement de juillet dernier.

Certains ont avancé l'hypothèse que M. MacKay a été écarté parce qu'il était trop impliqué personnellement, ce qui se produit

souvent, a affirmé Mme Copps, ajoutant que cela peut aussi se produire en raison d'une question controversée, comme la débâcle des F-35.

« Cela se produit lorsqu'un dossier est très controversé et que le pays ou le parti est divisé sur la question, renchérit-elle. Si le dossier devient trop chaud, le meilleur moyen de le régler est de changer de ministre. Cela ne veut pas dire que vous renoncez à la politique, mais que vous en modifiez plutôt un élément. »

Mme Copps a reconnu toutefois qu'il y a un danger à s'occuper pendant trop longtemps du même portefeuille, précisant qu'il est bon d'avoir de nouveaux points de vue et, pour les députés, d'avoir de nouveaux défis à relever.

Un remaniement ministériel, c'est à la fois une question d'optiques et du choix de la bonne personne au bon endroit pour que le travail se fasse. Heureusement, la plupart des députés possèdent les compétences nécessaires pour devenir ministre, a déclaré le député conservateur Steven Fletcher, écarté du Cabinet en juillet dernier.

Le sentiment le plus juste pour décrire le mystère entourant le remaniement ministériel est sans doute : « Parfois on est choisi, parfois on est exclu. »

Pompes et circonstances :

le baptême du feu de l'huissier du bâton noir

par Catherine Cross

Ce fut son « baptême du feu ». M. Greg Peters, huissier du bâton noir, ne disposait que de 16 jours pour se préparer au discours du Trône, moment fort de ses nouvelles fonctions.

L'ancien directeur de Patrimoine à la Gendarmerie royale du Canada est devenu huissier du bâton noir du Sénat le 1er octobre 2013. Sa nomination avait été annoncée le 27 septembre et il a pris sa retraite de la GRC le 30 septembre. Le 17 octobre, M. Peters était entraîné dans l'aventure du discours du Trône, l'événement le plus important dont l'huissier a la charge.

Le discours du Trône

« C'est le seul moment où le Sénat, la Chambre des communes et le monarque sont réunis, les trois institutions étant présentes lors du discours du Trône à l'ouverture de la législature. Dans notre démocratie, c'est probablement le symbole le plus important », estime-t-il.

L'huissier s'occupe de planifier la logistique du discours du Trône dans les semaines qui le précèdent. Lors de la cérémonie, il convoque la Chambre des communes au Sénat. Selon la tradition canadienne séculaire héritée du Parlement britannique, il donne trois coups à la porte de la Chambre des communes; le premier pour le Président, le deuxième pour l'assemblée législative et le troisième pour l'organe exécutif. Le Président l'autorise à entrer. Il l'informe alors que la présence des députés est requise au Sénat et il les y conduit.

« C'était un véritable sentiment d'accomplissement et une incroyable sensation de fierté que d'être celui qui a l'honneur et le privilège de porter le bâton noir et de frapper trois fois à la porte de la Chambre des communes, de savoir que vous êtes porté par des géants, les autres huissiers du bâton



Greg Peters stands in his official uniform for his role as the Black Rod of the House of Commons.

noir, depuis [René] Kimber en 1867 jusqu'à moi aujourd'hui, poursuit-il. En faire partie, en être imprégné, et être celui qui se rend du Sénat à la Chambre des communes, c'est le plus grand privilège que j'ai connu. »

Le discours du Trône a été rapidement suivi par le jour du Souvenir, l'assermentation des pages, une sanc-

tion royale accordée avant Noël et des séances très occupées au Sénat.

« J'ai fait beaucoup de choses et assumé une grande partie du travail de l'huissier en très peu de temps après mon arrivée », se rappelle M. Peters.

À titre d'huissier du bâton noir, il est responsable du défilé quotidien du Président et de la sécurité dans la



Although highly symbolic, The Black Rod plays a vital role in the ceremonial events of the House of Commons.

salle du Sénat. Il supervise également les pages du Parlement. En tant que représentant protocolaire principal du Parlement, il s'occupe de planifier de nombreuses cérémonies auxquelles il assiste. Serviteur personnel de la reine et de son représentant vice-royal, le gouverneur général David Johnston, il est membre du comité d'accueil des chefs d'État en visite au pays.

Selon M. Peters, son expérience au sein de la GRC l'a bien préparé à ses fonctions. Il y a travaillé 32 ans, dont 26 où il a été « plongé dans le patrimoine de la GRC ».

L'expérience acquise à la GRC et les relations qu'il a établies avec Sa Majesté et la famille royale l'ont préparé à son nouveau rôle, où il continue à entretenir des relations avec la reine et le gouverneur général.

Au service de la monarchie

« La vaste expérience de M. Peters dans les activités cérémonielles et protocolaires de la Gendarmerie royale du Canada ainsi que son appréciation pour nos institutions

parlementaires lui permettra de se distinguer au Sénat du Canada », a déclaré le premier ministre Stephen Harper lors de la nomination de M. Peters.

Dans sa carrière, l'année 2012 aura été très faste. En tant que directeur de Partenariats stratégiques et du Patrimoine à la GRC, il a contribué au succès de l'année du jubilé de diamant. Il ne pensait pas que les choses puissent aller mieux, mais à la fin de l'année, il était le seul Canadien à recevoir l'Ordre royal de Victoria, un honneur remis par la reine personnellement. M. Peters s'est rendu au château de Windsor avec sa femme et son fils, pour recevoir son insigne des mains de la reine.

« J'étais au sommet de ma carrière à la GRC et de mes relations avec Sa Majesté et la famille royale quand le poste a été affiché, dit-il. C'était vraiment dans mes cordes et, comme je suis un homme relativement jeune, je n'étais pas prêt à rester inactif. J'ai beaucoup d'énergie. Comme j'ai souvent dit à ma femme, s'il y a un seul

emploi au Canada où un ancien de la GRC serait le bienvenu, c'est bien celui-là. Et j'ai postulé. »

La valeur de la tradition

M. Peters est le 17^e huissier nommé depuis la Confédération. Grâce à ses fonctions de directeur du Patrimoine à la GRC et d'huissier du bâton noir, il connaît bien les cérémonies et l'apparat. À son avis, il s'agit d'un signe de stabilité et de diplomatie très important de nos jours.

« La structure de ces traditions forme la base d'une diplomatie discrète et du respect entre les nations, ce qui est très important dans un monde en constante évolution », a-t-il affirmé.

« Je suis toujours impressionné par les cérémonies d'accueil dans certains pays où il y a la guerre, des conflits, mais il y a toujours ce sens du décorum, des rites, de la diplomatie, lors de l'arrivée d'un chef d'État. La poursuite du protocole et le respect des traditions sont l'essence même de ce que nous sommes en tant que nation. Il faut les préserver. »



The Hon. John Reid.

Le facteur humain dans l'idéal démocratique

par John Reid

Pour Lincoln, la démocratie représentait un système de gouvernance humain organisé par et pour les gens. Pour Churchill, la démocratie représentait la pire forme de gouvernement, même s'il s'agissait de la seule option. Les failles et l'incertitude qui entourent la démocratie sont attribuables à l'être humain, une règle par ailleurs applicable dans tous les domaines. Le grand investisseur Benjamin Graham avait affirmé que le principal obstacle de tout investisseur était sans doute sa propre personne.

Trois ouvrages récents traitent de l'imprévisibilité du facteur humain dans nos vies. Ces ouvrages visent à montrer comment nos attentes naturelles à l'égard des choses qui se produisent ne se concrétisent souvent pas.

Mistakes Were Made (But Not by Me). Cet ouvrage de Carol Tavris et Elliot Aronson traite du processus décisionnel humain. Les auteurs examinent des situations où des erreurs se produisent et où leurs responsables font des pieds et des mains pour se justifier. On se rend vite compte que l'objectif à la mode dans le monde politique et des affaires, soit celui de la « responsabilisation », est intangible, voire inaccessible.

Le psychologue et prix Nobel Daniel Kahneman, dans son ouvrage *Thinking, Fast and Slow*, applique à l'économie ses connaissances scientifiques du comportement. Il remet en question la notion que, le plus souvent, nous sommes des êtres qui prennent des décisions rationnelles. Il montre que lorsque nous réfléchissons rapidement, nous avons tendance à rechercher les modèles dans les données, à sauter aux conclusions et à réagir de façon émo-



Winston Churchill. Photo : U.S. Federal Government.

tive. Il est ardu de prendre le temps de réfléchir et d'examiner de l'information consciencieusement, d'établir les faits et d'user ensuite de raison et de jugement. Ainsi, notre côté émotif a tendance à résister à cet effort. La rationalité serait donc loin d'être une évidence.

En dernier lieu, dans son ouvrage intitulé *The Black Swan*, l'auteur N.N. Taleb remet en question des hypothèses sur la prévisibilité. Il affirme que nous vivons dans un monde gouverné par le hasard et que des événements imprévus interfèrent inévitablement avec nos plans soigneusement conçus. Le syllogisme « tous les signes sont blancs » est tout simplement faux.

On peut avancer que la coexistence

de notre nature humaine – parallèlement à notre mode de pensée – et du hasard inhérent de la vie rend souvent difficile et incertaine l'instauration de la démocratie. Il faut beaucoup plus que les élections libres et justes pour mettre en place un système démocratique sur un nouveau territoire. Si l'infrastructure en place n'est pas favorable à la démocratie, celle-ci ne pourra pas prendre racine, de la même façon qu'un arbre ne survivra pas en sol aride. Par exemple, dans les pays en développement, le transfert des pouvoirs de la personne déchue au vainqueur constitue souvent un problème. D'où le phénomène de la « démocratie à élection unique ».

Les États-Unis, qui aiment se présenter comme un modèle de démocratie, vivent leurs propres obstacles et contradictions de la gouvernance par et pour les gens. Dans la réalité, il s'agit sans doute d'un système favorable seulement à certains citoyens, une partie du temps seulement.

Parmi les obstacles à un système libre et ouvert : le remaniement arbitraire, le pouvoir de l'argent et les impasses politiques de plus en plus fréquentes à Washington.

L'idéal démocratique veut que toutes les voix soient entendues, que les questions de politique publique soient débattues en profondeur et que les décisions soient prises grâce à un processus logique et rationnel. Dans les faits, tout cela extraordinairement difficile à réaliser, même dans une société avancée et sophistiquée. Là où Lincoln voyait le potentiel de la démocratie, Churchill avait une conscience aiguë de la réalité.

L'Hon. John Reid a été le député libéral de Kenora-Rainy River en Ontario de 1965 à 1984.



Dorothy Dobbie

L'érosion des droits au nom de la sécurité et de la vie privée

par Dorothy Dobbie

Nous avons accepté de plein gré des restrictions de nos libertés et l'instrumentalisation du concept de vie privée par peur de tout et par refus d'assumer la moindre responsabilité.

Il est étonnant de voir à quels droits et quelles libertés individuelles on peut renoncer au nom de ce que l'on croit être la sécurité.

Au Canada, nous avons abandonné certains droits au nom de la sécurité de la personne dans les aéroports au cas où un cinglé ferait passer une arme dangereuse ou une bombe à bord de nos avions. Nous permettons à des étrangers d'exiger que nous leur montrions nos effets personnels et d'insister pour que nous retirions des vêtements, voire que nous nous montrions pieds nus. Nous les autorisons à nous confisquer des biens personnels, nous tolérons d'être palpés et fouillés comme des criminels.

Or, cette tendance à vouloir me protéger tout en restreignant ma liberté et mes droits se manifeste dans de nombreuses lois contradictoires.

Grâce aux lois sur la protection de la vie privée, je ne peux avoir accès à des renseignements sur la facture téléphonique familiale puisqu'elle est au nom de mon mari. Une amie à moi ne peut prendre en charge la schizophrénie de sa fille de 19 ans puisque la loi impose au médecin de la traiter comme une adulte. À titre de propriétaire d'entreprise, je dois me soumettre à plus de 200 mesures recommandées par la loi pour assurer la protection des renseignements de la carte de crédit tendue par un lecteur qui paie un abonnement à 30 \$.

Paradoxalement, le gouvernement a prévu dans ces lois des exceptions pour plusieurs organismes fédéraux et certains intérêts privés pour leur permettre concurremment d'avoir accès à des renseignements beaucoup plus personnels à mon sujet. Le gouvernement, au nom de la sécurité (la sienne, pas la nôtre), permet à de parfaits étrangers – les banques et les agences de location – de nous demander notre numéro d'assurance sociale, autrefois considéré comme confidentiel, et parfois même notre déclaration de revenus comme preuve de notre solvabilité.

Depuis le 1er juillet, un nouvel encadré dans la Loi sur la protection des renseignements personnels ne me permet plus d'envoyer un courriel à un nouveau contact ou à une association commerciale sans son consentement exprès. La loi est censée me protéger contre les courriels indésirables, qu'on appelle « pourriels », sauf qu'elle n'est pas efficace puisqu'un polluposteur le moins d'effort futé n'a qu'à configurer un compte sur un serveur à l'étranger et me bombarder de courriels depuis cette adresse. Il n'importe guère au gouvernement que des « pourriels » me soient utiles – je dois les voir pour être au courant de ce qui se passe et informer ma clientèle. Il me reste maintenant à espérer que l'information me parviendra d'un autre pays.

Bien entendu, l'inverse se produit avec les appels téléphoniques. Je m'inscris sur la liste de numéros de télécommunication exclus pour ensuite être inondée d'appels. Manifestement, en m'inscrivant sur la liste, je suis devenue une cible. J'ai donc repris mon ancienne habitude : je ne réponds pas au téléphone à moins de savoir qui m'appelle. Je traite également comme à mon ancienne habitude l'énorme quantité de pourriels que je reçois depuis les dernières semaines, soit depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle loi anti-pourriel. J'active simplement mes filtres anti-pourriel pour les supprimer.

Bien d'autres invasions de la vie privée nous sont imposées sous prétexte d'assurer notre sécurité. Je n'ai plus le droit de conduire sans m'embarasser d'une ceinture de sécurité ni de faire du vélo sans casque pour ne pas me blesser.

Les invasions de la vie privée au nom de la sécurité sont fondées sur la peur d'une attaque terroriste, qui pourrait se produire n'importe quand, n'importe où – et pas uniquement à bord d'un avion. Les restrictions du droit à la vie privée, quant à elles, sont fondées sur la crainte qu'on puisse obtenir des renseignements confidentiels et les transmettre à un tiers, qui pourrait ensuite

les utiliser à mauvais escient. Les lois anti-pourriel et visant les numéros de télécommunication reposent sur des principes encore plus vagues, à savoir qu'un Canadien pourrait entrer en contact avec moi dans le but de me porter préjudice. Est-il nécessaire de souligner que les lois ne nous protègent aucunement des intrusions de l'étranger? Ajoutons qu'elles ne reconnaissent surtout pas qu'il nous incombe de nous protéger et de prendre des décisions éclairées concernant notre propre sécurité, notre vie privée et notre protection contre l'information indésirable.

Le gouvernement invoque maintenant systématiquement la Loi sur la protection des renseignements personnels lorsqu'il ne veut pas divulguer de l'information qui risquerait de le mettre dans l'embarras. Or, les exceptions qu'il a prévues pour lui-même et les organismes qui relèvent de lui leur permettent d'accéder presque sans restriction à nos renseignements personnels et de les communiquer, non seulement entre eux, mais désormais aussi à des gouvernements étrangers. Voilà qui porte à réfléchir.

Mais nous n'avons que nous à blâmer. Nous avons accepté ces restrictions de nos libertés et l'instrumentalisation du concept de vie privée par peur de tout et par refus d'assumer la moindre responsabilité. Vous trouvez peut-être rassurant que le gouvernement protège votre vie privée, mais moi, je trouve que ce n'est rien de moins que de l'oppression.

Est-ce encore important? Je n'en sais rien. Puisqu'Internet est omniprésent et que bien des gens aujourd'hui sont prêts à faire des révélations sur la place publique, il est fort possible que les concepts de liberté et de vie privée soient appelés à disparaître. Néanmoins, il vaut la peine de faire ressortir les contradictions dans les lois et les politiques du gouvernement.

Dorothy Dobbie a été députée progressiste-conservatrice de Winnipeg-Sud de 1988 à 1993.

Budgétisation sensible à la sexospécificité

un nouveau type de mesure

par Caresse Ley

Le concept de budgétisation sexospécifique a vu le jour à une conférence tenue à Beijing en 1995. Mis de l'avant par les Nations Unies.

Cinq ans après la crise financière de 2008, l'économie demeure une préoccupation pour plusieurs Canadiens. Les dépenses du gouvernement fédéral ont fait l'objet d'un examen minutieux, ces dernières années, et bon nombre de provinces se heurtent encore à des difficultés financières.

Au moment où une foule d'organismes à but non lucratif tiennent toutes sortes d'activités en guise de campagnes de financement, de la vente de pâtisseries à divers marathons, il y a lieu de se demander où donc le gouvernement manque-t-il à la tâche?

Certains anciens parlementaires croient que la solution se trouve dans la budgétisation sensible à la sexospécificité.

Selon le Comité du programme d'action des Nations Unies, la budgétisation sexospécifique se définit comme une tentative d'évaluer les priorités du gouvernement telles que le budget les traduit et d'examiner leurs effets sur les hommes et les femmes ainsi qu'au sein de certains groupes d'hommes et de femmes. Le tout se fait dans le souci de veiller à ce que les hommes et les femmes soient touchés de façon aussi positive les uns que les autres par les dépenses budgétaires.

Yasmin Ratansi, ancienne députée libérale de Don Valley-Est, souligne l'importance de ce concept en rappelant que le gouvernement consacre chaque année environ 280 milliards de dollars au budget fédéral et pourtant les problèmes d'inégalité économique et de la pauvreté des enfants demeurent entiers.

M^{me} Ratansi est d'avis que les dépenses seraient plus efficaces si le gouvernement soumettait ses politiques au regard de l'analyse sexospécifique. En effet, selon elle, ce type de budgétisation est important, car il pourrait assurer au gouvernement un meilleur rendement du capital investi du fait qu'il ajoute une autre dimension au mode d'élaboration et d'évaluation des politiques.

Le concept de budgétisation sexospécifique a vu le jour à une conférence tenue à Beijing en 1995. Mis de l'avant par les Nations Unies, il progresse peu à peu et à

divers degrés dans le monde.

Le Conseil des ministres des pays nordiques a mené jusqu'en 2006 une étude de trois ans pour vérifier le concept de budgétisation sexospécifique. La Suède, le Danemark, l'Islande, la Finlande et la Norvège y ont participé. Bien que variables, les résultats se sont avérés généralement positifs. Il faut savoir, toutefois, que la budgétisation sexospécifique ne consiste pas seulement à faciliter la vie des femmes.

« Certains des projets intégrant une dimension sexospécifique affichent une différence marquée dans leurs incidences sur les hommes et sur les femmes. Par exemple, l'effet des visites préventives à domicile est positif chez les femmes et presque nul chez les hommes », concluent les fonctionnaires danois dans le rapport *Gender Budgeting – Integration of a gender perspective in the budgetary process* (inexistant en français).

La Suède et le Danemark poursuivent leurs efforts d'instaurer une analyse sexospécifique dans leur planification budgétaire.

Le Canada a aussi travaillé à ce dossier, mais dans une moindre mesure. Sous la présidence de M^{me} Ratansi au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes, en 2008, le Comité a présenté un rapport sur l'intégration de l'analyse sexospécifique dans le processus budgétaire. Sous le titre de *Vers une budgétisation sensible à la sexospécificité : relever le défi de l'égalité entre les sexes*, ce rapport a été déposé à la Chambre des communes en 2009. Le gouvernement a alors exprimé son intention de mettre en œuvre certaines des recommandations offertes par le Comité.

« Les organismes centraux ont par ailleurs nommé des championnes et champions de l'ACS [analyse comparative entre les sexes] et ils ont ajouté le cours donné par [Condition féminine Canada] sur ce sujet à leur programme ministériel de formation, dans le but de renforcer leur capacité. L'approche la plus viable d'une organisation à l'égard de l'analyse entre les sexes est celle qui correspond le mieux à sa culture, et il ne s'agit pas

nécessairement d'une unité spécialisée dans l'ACS, » peut-on lire dans la réponse.

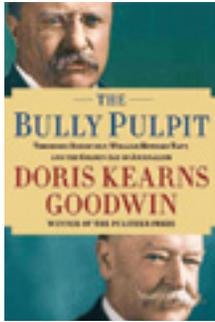
Mais M^{me} Ratansi et ses collègues maintiennent que les efforts du Canada sont insuffisants sur ce plan et fondent leurs dires sur les crédits d'impôt actuellement accordés par le gouvernement.

L'ancienne députée libérale Maria Minna explique qu'on pourrait avoir recours à la budgétisation sensible à la sexospécificité pour accroître l'efficacité du crédit d'impôt pour les services de garde. Actuellement, les parents peuvent réclamer une allocation annuelle non imposable pour les services de garde dans leur déclaration d'impôt, sous réserve qu'ils respectent les critères d'admissibilité. M^{me} Minna prétend que ce serait mieux d'évaluer les besoins des familles et de prêter assistance à ces dernières pendant toute l'année. Voilà qui simplifierait la vie des familles monoparentales, selon elle. Et ce n'est qu'un exemple pour démontrer que le Canada a encore fort à faire pour réellement et efficacement adopter la budgétisation sexospécifique.

Mais ce type de budgétisation ne fait pas l'unanimité. L'analyse sexospécifique en vue de l'établissement d'un budget exige temps et ressources et risque ainsi de ralentir le processus budgétaire, car il faut analyser chaque allègement fiscal et poste de dépense pour garantir le traitement équitable entre les sexes.

M^{me} Ratansi poursuit ses activités de promotion de la budgétisation sensible à la sexospécificité à l'échelle internationale. Elle a prononcé une allocation à une conférence sur la condition féminine à Genève et a travaillé avec des parlementaires au Vietnam, au Mali et, dernièrement, au Niger en vue de l'instauration de ce type de budgétisation. M^{me} Minna, quant à elle, a été invitée par la Turquie à venir l'aider à acquiescer ce concept.

Au fil de l'adhésion des pays à cette façon de faire, le Canada devra redoubler d'efforts s'il veut jouer un rôle de chef de file en analyse sexospécifique.



Bully Pulpit

«Ce foutu cowboy est maintenant à la Maison Blanche»

par Keith Penner

Theodore Roosevelt, né dans un milieu privilégié, fut à l'étonnement de tous un réformateur et un progressiste qui en vint à incarner ce grand mouvement américain.

The Bully Pulpit: Theodore Roosevelt, William Howard Taft, and the Golden Age of Journalism, par Doris Kearns Goodwin. Simon & Schuster, Toronto, Canada, 929 pages. ISBN 978-1416547860.

Ceux pour qui la vie politique conserve un intérêt auront plaisir à lire *The Bully Pulpit*, un ouvrage écrit par Doris Kearns Goodwin, gagnante d'un prix Pulitzer. L'histoire captivante de Theodore Roosevelt et de William Howard Taft, son ami proche et, plus tard, adversaire politique, est intimement liée à celle du journalisme à scandale au tournant du XXe siècle.

L'auteur a été dans ses jeunes années « White House Fellow » lorsque L.B. Johnson était au pouvoir. Titulaire d'un doctorat en administration de Harvard, elle a aussi écrit les biographies de Franklin et Eleanor Roosevelt, Lyndon Johnson et Abraham Lincoln.

Theodore Roosevelt, né dans un milieu privilégié, fut à l'étonnement de tous un réformateur et un progressiste qui en vint à incarner ce grand mouvement américain. N'écoutant que ses convictions, il mettait dans la vie en général et dans la politique en particulier une énergie et un enthousiasme débordants.

William Taft, au contraire, fut presque toujours influencé par son père, puis par sa femme Nellie et, plus tard, par Roosevelt lui-même. Homme des plus honnêtes, il se serait contenté avec plaisir de siéger à la cour, mais il fut poussé par son entourage à faire de la politique, chose qu'il ne sut jamais pleinement apprécier.

On ne s'attendait pas à ce que Theodore Roosevelt devienne président. En tant que commissaire réformateur de la police de New York, législateur d'État et gouverneur, il s'était aliéné une grande partie de la direction du Parti répub-



Theodore Roosevelt. Photo : Pach Brothers

licain, mais avait les faveurs du mouvement progressiste de plus en plus important aux États-Unis. Afin d'isoler et de neutraliser son influence, les dirigeants du parti font en sorte qu'il devienne le vice-président du président McKinley. Lorsque ce dernier est assassiné peu de temps après sa réélection en 1900, Roosevelt prend sa place, au désespoir d'un haut dirigeant républicain qui déclare alors « That damned cowboy is now in the White House » (ce foutu cowboy est maintenant à la Maison-Blanche).

Theodore Roosevelt termine le mandat de McKinley et remporte haut la main les élections de 1904 grâce à ses réalisations en tant que progressiste réformateur. Il déclare en début de campagne ne pas souhaiter briguer un troisième mandat, mais regrette ensuite amèrement cette promesse et dit plus tard être « prêt à me couper la main pour annuler cet engagement ».

En tant que réformateur actif et très engagé, Roosevelt cherche à s'entourer de journalistes qui deviendront des alliés

dans sa lutte pour le changement social, à l'encontre de l'attitude de laissez-faire des dirigeants du Parti républicain. La presse à scandales joue un rôle important dans la montée du réformisme aux États-Unis et permet à Roosevelt de faire avaliser nombre de lois par le Congrès.

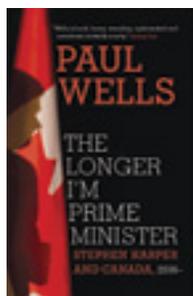
Sam McClure, qui dirige avec brio le magazine populaire McClure, accorde une large place aux scandales qui secouent le monde industriel et à l'horrible exploitation de la classe ouvrière américaine. Il est assisté par une équipe talentueuse et dévouée de rédacteurs, dont la célèbre Ida Tarbell, décrite en son temps comme « la femme la plus célèbre d'Amérique ». Mais lorsque ces journalistes d'enquête commencent à s'intéresser à la corruption dans le monde politique, Roosevelt se détourne d'eux.

Theodore Roosevelt, qui n'a que 50 ans lorsqu'il quitte la présidence, entreprend un long voyage en Afrique, puis en Europe. À son retour, sa déception face à William Taft, qu'il avait aidé à devenir son successeur, ne fait que croître.

Incapable d'obtenir l'investiture républicaine en 1912, il rompt avec le parti et met sur pied le Parti progressiste. Il obtient un pourcentage de voix plus élevé que celui de Taft, mais en divisant ainsi le vote républicain, il laisse la porte grande ouverte au démocrate Woodrow Wilson. Malgré la défaite du Parti progressiste, la cause continuera d'influencer de nombreuses années la politique américaine.

Retiré de la vie politique, Theodore Roosevelt écrit, prend la parole en public et voyage. Taft et lui se réconcilient avant sa mort en 1919. Taft devient en 1921 président de la Cour suprême. Ayant peu apprécié ses années à la tête du pays, il dit avant sa mort : « Je ne me souviens pas d'avoir été président ».

Keith Penner était un député libéral du nord de l'Ontario de 1968 à 1988.



The Longer I'm PM

par Harrison Lowman

Stephen Harper ne prend pas comme modèles des premiers ministres conservateurs, il s'inspire plutôt de premiers ministres qui ont su s'imposer.

The Longer I'm Prime Minister: Stephen Harper and Canada, 2006-, par De Paul Wells. Random House Canada, Toronto, Canada, 448 pages. ISBN 978-0307361325.

Dans l'univers du reportage de fond, les journalistes placent Frank Sinatra Has a Cold du journaliste Gay Talese d'Esquire au sommet du firmament des portraits journalistiques. Cet article est admiré à la fois pour ses descripteurs qui plantent l'ambiance et pour sa capacité d'expliquer ce que ressent le sujet, sans l'avoir même interviewé. À l'hiver de 1965, Talese était envoyé à Los Angeles, sommé d'interviewer Sinatra. Sur place, il apprenait que le titan musical était assommé par un rhume de cerveau et qu'il n'était pas disponible. Au lieu de rentrer penaud au foyer, le journaliste a passé les cinq semaines suivantes à interviewer n'importe qui ayant eu une quelconque interaction avec Sinatra, acteurs, musiciens, dirigeants de studio, même la dame qui s'occupait de son poste. Ces petites bribes d'information allaient former une mosaïque illustrant plus largement la personnalité du sujet, sans traiter directement avec ce dernier (technique que l'on a appelée le « write-around »).

En feuilletant le plus récent livre de Paul Wells, rédacteur en chef des pages politiques du *Macleans*, *The Longer I'm Prime Minister: Stephen Harper and Canada, 2006-*, j'ai vite réalisé que le journaliste avait probablement produit le meilleur portrait politique canadien indirect de tous les temps. Le reporter chevronné croyait avoir obtenu une entrevue en personne avec le chef conservateur, mais sa demande a finalement été refusée. Peu importe, la connaissance que possède Wells de l'histoire politique canadienne, combinée à des entrevues à bâtons rompus avec des stratèges et des membres du personnel, produit pour le lecteur un portrait de la personnalité du neuvième premier ministre canadien en poste le plus longtemps et de l'héritage qu'il espère

laisser.

Le point central du livre de Wells est de faire comprendre au lecteur qu'avant toute chose, l'objectif premier de Stephen Harper est de durer. Selon Wells, tout ce que fait le premier ministre s'inscrit dans une perspective de durée. Son ascension vers le pouvoir a suivi un parcours chancelant. Il a obtenu la plus courte majorité de l'histoire de la politique fédérale canadienne, avec le plus petit pourcentage du total des sièges et le plus grand nombre de sièges l'éloignant d'une majorité. Lors du vol Calgary-Ottawa à la suite de la victoire de 2006, Wells affirme que Harper a réalisé que son objectif central à titre de premier ministre devait être avant tout de survivre. Pour ce faire, le leader ne prend pas comme modèles des premiers ministres conservateurs, il s'inspire plutôt de premiers ministres qui ont su s'imposer.

Harper, l'homme

Selon Wells, les Canadiens en savent moins sur le premier ministre Harper qu'à propos de tout autre premier ministre resté en poste aussi longtemps que lui, situation qui convient parfaitement au chef conservateur. Le journaliste déclare que Harper tire fierté de sa capacité de sembler flou, un attribut qui donne moins de prise à la critique et fait que ses partisans l'apprécient plus facilement. Rapprochant la technique de Harper à celle employée dans les contes de fées, Wells explique que moins le public en sait à propos d'un personnage, plus il est facile de s'identifier à lui. La façon dont les conservateurs s'efforcent de gouverner en donnant peu de signes de personnalité peut se constater dans les discours de Harper. Wells indique que le premier ministre supprime délibérément les formules mémorables et les idées identifiables, se satisfaisant de soulever le moins de vagues possible. Ce penchant s'exprime aussi dans l'accès restreint accordé par le chef aux médias.

Apparemment, le premier ministre saurait que Stephen Harper, l'homme, n'est pas le choucho du public. Au début de son administration, des recherches conservatrices indiquaient que les Canadiens ne se pre-

naient pas de sympathie pour Harper personnellement. Ce n'est pas avant l'élection de 2008 que les conservateurs ont fait du nom de Harper un thème central de leur campagne. Même lors de l'élection fédérale la plus récente, Wells rapporte un effort concerté de la part des conservateurs de limiter les conversations informelles de Harper au soutien d'un message unique du parti. Wells poursuit en déclarant que Harper attribue ses victoires électorales de 2008 et 2011 principalement au fait que même si les électeurs ne l'aiment pas particulièrement, devant les autres options, ils lui donneront leur appui. Pour bien des gens, le chef conservateur demeure le moins pire du lot.

Voir loin

L'auteur de *The Longer I'm Prime Minister* observe la politique fédérale canadienne avec un degré de recul que l'on ne retrouve pas dans d'autres ouvrages politiques. À une altitude de 30 000 pieds, Wells ouvre les yeux des accros de la politique obsédés par les scandales quotidiens sur la Colline et les oblige à penser à plus long terme. En 2006, le premier ministre conservateur Stephen Harper s'aventurait dans un territoire dominé par les libéraux pendant un demi-siècle. Afin de s'assurer de durer personnellement et de faire durer ses politiques, il s'est fait l'émule du premier ministre Mackenzie King, qui se contentait de se tirer d'affaire tout au long de son mandat. Harper a tiré des leçons du passé. Trudeau et Mulroney lui ont appris que des premiers ministres qui se lancent dans la chasse aux dragons (avec de grandioses initiatives politiques) épuisent la patience de l'électorat. Chrétien et Mulroney lui ont appris que des politiciens qui ne musèlent pas leurs ambitieux lieutenants découvriront plus tard que ces derniers sont devenus des rivaux. Attentif à ces leçons, Harper a axé son action sur des changements ciblés et graduels. Comme l'illustre Wells de façon imagée, c'est l'équivalent politique de faire bouillir une grenouille; si vous augmentez la température un degré à la fois, la grenouille ne se rendra compte de rien. Harper s'applique

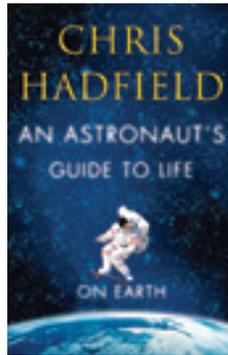
Wells écrit qu'il s'agit d'une première historique au pays qu'un premier ministre ait l'intention de laisser après lui un gouvernement considérablement moins actif que ce n'était le cas à son arrivée.

également à ne récompenser que les ministres qui manifestent une loyauté totale à son endroit.

Changer la mentalité

Par sa vision élargie du gouvernement Harper, Wells montre au lecteur que le but ultime de Harper est de changer la mentalité nationale. Un stratège conservateur a confié à Wells que son parti menait un combat difficile, car la plupart des symboles rattachés au Canada, que ce soient les soins de santé, la Charte ou Radio-Canada, sont associés aux libéraux, qui se disaient le parti du Canada. Le politicien conservateur s'est donc donné comme mission d'implanter des amorces de changement favorisant son parti dans l'immédiat et la perspective conservatrice. Pour favoriser le parti, il a travaillé à évacuer les partisans libéraux du Sénat, des tribunaux et de la bureaucratie. Il a également œuvré pour implanter des changements durables (qui persisteraient même s'il était défait) en réduisant la taille du gouvernement, limitant ainsi les outils à la disposition de ses successeurs qui préconiseraient un gouvernement fédéral activiste. Wells écrit qu'il s'agit d'une première historique au pays qu'un premier ministre ait l'intention de laisser après lui un gouvernement considérablement moins actif que ce n'était le cas à son arrivée. Pour faire avancer le conservatisme, Harper a rendu de plus en plus de Canadiens à l'aise avec l'idée de voter à droite. Il tente d'implanter le conservatisme à titre d'habitude au Canada.

The Longer I'm Prime Minister est un livre essentiel pour la bibliothèque de l'accro à la politique canadienne. Les deux décennies de carrière de Wells sur la Colline s'incarnent dans son écriture, qui met au jour des petits bijoux révélateurs de la machine conservatrice, avec des analyses pimentées d'humour. Il s'agit d'une lecture indispensable pour les anciens parlementaires fascinés par une carrière politique durable qui a déjoué les prédictions des analystes et des politiciens pendant des années. Le navire Harper a affronté des eaux agitées et il a souvent pris l'eau, mais il est toujours à flot.



An Astronaut's Guide to Life on Earth, par Chris Hadfield. Random House Canada, Toronto, Canada, 336 pages. ISBN 978-0345812704.

Chris Hadfield a passé sa vie à regarder en l'air. Les pieds bien ancrés dans le sol, il scrutait la galaxie au-dessus de lui, rêvant à ce que ce serait de pouvoir se déplacer parmi les étoiles.

An Astronaut's Guide to Life on Earth transporte le lecteur depuis les humbles débuts d'Hadfield en Ontario jusqu'à l'espace, en passant par l'époque excitante et stressante de sa formation aux États-Unis.

Moins moralisateur que le titre le laisse entendre, Hadfield mélange avec art les expériences qui l'ont amené à devenir astronaute et quelques conseils, principalement pour faire voir au lecteur le bon côté des choses.

Quand même, le livre ne cache pas complètement les efforts déployés pour transmettre une certaine sagesse. Il le fait tout simplement avec meilleur goût que les autres livres du genre.

Le début du roman d'Hadfield résume sans doute bien le sujet. Il écrit que sa sortie dans l'espace n'était pas aussi flamboyante ou romantique que ce qu'il avait toujours imaginé.

« L'écouille était petite et ronde, mais avec des outils sanglés sur la poitrine et des bouteilles d'oxygène et de l'équipement électronique sanglés dans le dos, j'étais carré. Un astronaute carré, un trou rond, écrit-il. C'est vraiment l'histoire de ma vie : essayer d'imaginer comment me rendre là où je veux aller alors que le simple fait de franchir la porte semble impossible. »

Critique du livre d'Hadfield

par Caresse Ley

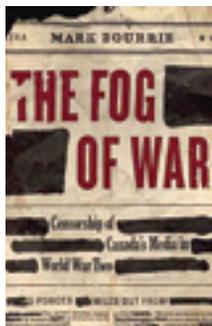
Il fait passer son message : « Je n'étais pas destiné à être astronaute. J'ai dû le devenir. »

Hadfield invite le lecteur à faire de même : poursuivre ses rêves et croire en ses capacités.

Le livre se lit comme une biographie, nous faisant découvrir peu à peu l'intelligence, l'humour et les bonnes dispositions d'Hadfield. On y apprend aussi que notre astronaute vedette et cow-boy de l'espace avait de sérieux doutes quant à la possibilité de réaliser son rêve un jour.

Il a commencé sa formation d'astronaute alors que le Canada n'avait même pas de programme spatial et que les États-Unis n'acceptaient pas de Canadiens dans son programme. Il s'est vite retrouvé marié et père de trois enfants, avec un rêve impossible et des factures à payer. Cependant, avec un peu de chance, beaucoup de soutien de la part de sa femme et du travail acharné, il est désormais l'une des plus grandes célébrités du Canada.

Que vous ayez envie d'apprendre ce qu'un astronaute peut nous enseigner à nous les Terriens, parce que l'espace vous obsède, ou que vous cherchiez un bon livre pour le chalet, il faut lire An Astronaut's Guide to Life on Earth. À la lecture des souvenirs du premier voyage d'Hadfield dans l'espace, vous vous sentirez comme un enfant à Noël, entouré de magie. Le livre se lit rapidement et les histoires d'Hadfield sur l'espace, plus grandes que nature, nous font croire que le livre plane entre la réalité et la fiction. Une chose est certaine, si vous le lisez, vous allez commencer à économiser pour acheter un billet pour l'espace.



Fog of War

par Harrison Lowman

The Fog of War offre au lecteur une perspective plus critique du Canada en temps de guerre.

The Fog of War: Censorship of Canada's Media in World War Two, par Mark Bourrie. D&M Publishers Inc., Vancouver, Canada, 334 pages. ISBN 978-1-55365-949-5

Au XIXe siècle, le théoricien militaire Carl von Clausewitz qualifiait de « brouillard de la guerre » la difficulté d'obtenir une information exacte dans la confusion inhérente à un champ de bataille. Dans *The Fog of War: Censorship of Canada's Media in World War Two*, le journaliste chevronné Mark Bourrie étend ce principe au bourdonnement d'activité des salles des nouvelles du Canada lors de la Deuxième Guerre mondiale. L'auteur décrit en détail un mécanisme de contrôle, avec des rouages dans différentes provinces. Il donne vie aux agissements mouvementés d'une poignée de censeurs en temps de guerre, se débattant pour éteindre des feux un peu partout au pays.

Bourrie est un journaliste d'Ottawa couronné de plusieurs prix. Ses écrits ont paru dans des publications nationales canadiennes, notamment le *Globe and Mail*, le *National Post*, le *Toronto Star* et le *Ottawa Magazine*. Il est titulaire d'une maîtrise en journalisme de l'Université Carleton et d'un doctorat en histoire de l'Université d'Ottawa. L'auteur a entrepris d'étudier la censure en temps de guerre après avoir interviewé Fulgence Charpentier, le dernier censeur de la guerre au Canada. Ses ouvrages précédents traitaient notamment des édifices parlementaires et des naufrages dans les Grands Lacs.

Dans son dixième ouvrage non romanesque, Bourrie met en scène une presse bâillonnée par un gouvernement inquiet qui appliquait une poigne de fer. Il explique comment les censeurs, entravés par des ressources humaines limitées et leur rôle de conseil volontaire, dépendaient de la soumission des médias. Il s'agissait d'une relation de travail intime et abusive.

Bourrie a effectué des recherches approfondies et détaillées. Il tire son information des registres de la Direction civile de la censure, de textes historiques, de revues mili-

taires, d'articles de journaux et d'entrevues. Il y a parfois une surcharge d'information, qui ne plaira qu'aux véritables mordus de l'histoire. Le lecteur suit étape monotone par étape monotone le parcours d'articles dans le processus de contrôle, et il y a tellement de personnages que l'on s'y perd. Chaque chapitre de *The Fog of War* s'arrête à des enjeux distincts qu'affrontaient les censeurs, avec en conclusion un sommaire par Bourrie, empreint de ses opinions. Ces difficultés comprenaient des interceptions d'espions dans les Maritimes, des attaques de U-boat dans le fleuve Saint-Laurent, les abus infligés aux prisonniers de guerre à Bowmanville et des révoltes militaires au pays.

L'auteur décrit également le processus raciste de réduction au silence des médias des immigrants. Il s'attarde en détail aux expériences du Canadien japonais Tommy Shoyama, éditeur du journal canado-japonais *New Canadian* en Colombie-Britannique, à qui les censeurs interdisaient d'utiliser une caméra ou un téléphone. Bourrie rend toutefois hommage aux censeurs qui ont défendu la survie du journal, pour maintenir une voix immigrante dans une province par ailleurs parsemée de camps d'internement.

Bourrie souligne que la sphère d'influence du régime de censure se terminait au Québec, où la presse nationaliste répandait les idéaux fascistes. Il signale des articles qui faisaient l'apologie du régime de Vichy en France, contrôlé par les nazis, et d'autres écrits discriminatoires envers les Juifs. Bourrie qualifie la tolérance du censeur au Québec de tache sur le bilan de guerre de la nation.

Bourrie prend la défense de ses ancêtres professionnels, les reporters de guerre, critiquant une institution qui ne faisait aucun cas de la liberté de presse. Il ne dénonce que brièvement les journalistes qui n'ont pas contesté le système. Il affirme que le régime de censure autoritaire et d'inspiration politique traitait rudement la plupart des médias canadiens. Sa thèse encourage le lecteur à s'interroger sur la nécessité d'un appareil de censure aussi strict. Les censeurs de guerre étaient en poste afin de protéger

des renseignements d'importance vitale et de maintenir le moral, pour au bout du compte protéger des vies canadiennes outre-mer. Toutefois, Bourrie affirme qu'il n'existe que des preuves limitées que l'intense vigilance des censeurs canadiens ait eu un effet sur les décisions de nos ennemis. Il limite leur succès mesurable à l'arrêt de la campagne japonaise de bombardement par ballons dans l'Ouest du Canada. Comme l'explique Bourrie, il est difficile de trouver des renseignements qui produiraient d'autres exemples. Néanmoins, l'auteur aurait pu envisager d'étendre ses recherches au-delà des archives canadiennes. La United States National Archives a publié plus de 300 000 pages de documents mettant en cause les services de renseignement nazis et japonais.

La thèse de Bourrie encourage également le lecteur à s'interroger sur les motivations du régime de censure. Il critique les censeurs pour s'être écartés de leurs objectifs nationalistes dans une dérive partisane. Il décrit une organisation d'affiliés libéraux, sous la poigne solide du premier ministre Mackenzie King. L'auteur mentionne l'acceptation éhontée par le gouvernement de la presse profasciste du Québec, afin de conserver le soutien électoral des élites francophones. Il souligne également leur décision de cacher des preuves de sous-équipement de troupes canadiennes débordées à Hong Kong. Certains pourraient cependant trouver cette critique injuste. Le premier ministre King affrontait d'immenses pressions, il était responsable de la vie de milliers de Canadiens. On pourrait avancer que son gouvernement dépassé par les événements était justifié d'appliquer une prudence excessive à la publication de tout renseignement sur la guerre.

The Fog of War offre au lecteur une perspective plus critique du Canada en temps de guerre. L'ouvrage de Bourrie constitue l'un des premiers examens du régime de censure canadien. Le texte est parfois aride, mais il propose une étude fascinante des conséquences de ne pas imposer de règles définies à une puissante institution qui exerce son mandat comme bon lui semble.

Notre hommage à ceux qui nous ont quittés

par Harrison Lowman



George Whittaker



Marcel Ostiguy



Francine Lalonde

George Whittaker

Connu pour son amour du plein air, grand amateur de chasse et de pêche, George Herbert Whittaker est décédé à l'hôpital général de Kelowna le 26 août 2013 à l'âge de 93 ans.

M. Whittaker est né en 1919 à Bon Accord (Alberta). À l'école, c'était un athlète passionné qui pratiquait différents sports. Après avoir obtenu son diplôme d'études secondaires, il s'est inscrit au Vermilion Agricultural College.

En 1941, M. Whittaker s'est engagé dans l'Aviation royale canadienne où il a été affecté aux écoles de bombardement et de tir. Pendant les quatre années suivantes, il a rempli les fonctions d'officier commandant des bombardements en vol à Mossbank (Saskatchewan). En 1944, il épousait Anna Marie Moore. Après une libération honorable, M. Whittaker a commencé à travailler pour une entreprise d'appareils électriques et de radios à Vancouver, jusqu'à ce que des soucis de santé le conduisent à Kelowna en 1946. C'est à cet endroit qu'il a acheté son verger. M. Whittaker a consacré une grande partie de sa vie à la nature canadienne.

En 1950, il a perdu sa femme Anna et a dû prendre seul soin de ses trois fils : Rick, Ron et John. En 1951, il épousait Betty May Jackman, une veuve qui avait une fille du nom de Wendy. Peu après, M^{me} Jackman donnait naissance à leur fille Betty-Ann.

C'est à peu près à cette époque que M. Whittaker est devenu très actif dans l'industrie fruitière. En 1954, il a été élu au conseil d'administration de la station fruitière Kelowna Growers Exchange, un poste qu'il a occupé pendant douze

ans, dont huit à titre de président. M. Whittaker a également siégé au conseil d'administration de B.C. Tree Fruits Ltd/Sun Rype Products Ltd. En 1971, il a été nommé directeur du Conseil canadien de l'horticulture. Il a beaucoup voyagé partout dans le monde, ce qui lui a permis d'observer les exploitations d'arboriculture fruitière et d'appliquer leurs méthodes au Canada.

Son travail acharné a rapidement attiré l'attention des progressistes-conservateurs, qui l'ont invité à se présenter comme candidat dans la circonscription d'Okanagan-Boundary en 1972. Il a remporté trois élections consécutives en 1972, en 1974 et en 1979.

Un an après sa défaite électorale, M. Whittaker prenait sa retraite à South Surrey. Tragiquement, son épouse Betty est décédée en 1992. En 2003, il est revenu à Kelowna, où il a résidé avec sa partenaire, Maria Veenbrink.

Selon son fils, Rick Whittaker, c'était un homme très modeste pour qui le travail de député était un prolongement du travail de toute une vie. Il ajoute que « tous les membres de la famille sont fiers des succès qu'il a obtenus tout au long de sa vie » [traduction].

M. Whittaker laisse dans le deuil ses enfants Ron, Rick, John, Wendy Lawrence et Betty-Ann Bainbridge ainsi que dix petits-enfants et six arrière-petits-enfants.

Marcel Ostiguy

Le 21 janvier 2014, l'ancien député libéral, Marcel Ostiguy, est décédé à l'âge de 84 ans à Laval (Québec) à la Cité de la Santé.

Après avoir étudié en administration

à l'Université Laval, M. Ostiguy a commencé à travailler au sein de l'entreprise familiale à Saint-Hyacinthe et à Marieville, puis il s'est lancé en politique sur la scène provinciale. Il a d'abord été élu en 1970 comme membre du Parti libéral du Québec dans la circonscription de Rouville pour être ensuite réélu en 1973 dans la circonscription de Verchères. Il a connu la défaite en 1976. Il s'est alors lancé en politique fédérale.

En 1978, Marcel est devenu député fédéral pour la circonscription de Saint-Hyacinthe. Il a été réélu en 1979 et en 1980. En 1991, il était nommé membre de la Commission de protection du territoire agricole à Québec.

« C'était un homme affable, qui aimait rire, un travailleur qui était toujours heureux de rencontrer des gens » [traduction], se rappelle Huguette Corbeil, ancienne conseillère municipale de Saint-Hyacinthe et candidate à la mairie en 2009. Chez les conservateurs, certains parlaient de lui comme d'un « ouvreur de portes » [traduction].

M. Ostiguy laisse dans le deuil son épouse, Claudette Girard, et ses enfants, Ginette et Manon, filles de feu Pierrette Coupal.

Francine Lalonde

Ancienne députée du Bloc Québécois, Francine Lalonde est décédée à son domicile de Laval au terme d'une lutte de sept ans contre le cancer des os, le 17 janvier 2014 à l'âge de 73 ans. M^{me} Lalonde est mieux connue pour ses efforts pour faire adopter le projet de loi « Loi sur le droit de mourir dignement » au Parlement. Elle est décédée seulement quelques heures après que la Cour suprême du Canada ait décidé d'entendre un appel à savoir si l'interdiction de l'aide au suicide est constitutionnelle.

À deux reprises, en 2009 et de nouveau en 2010, M^{me} Lalonde a présenté des projets de loi d'initiatives parlementaires autorisant le suicide assisté d'une personne gravement malade à la Chambre des communes. Les deux ont été rejetés.

M^{me} Lalonde est née à Saint-Hyacinthe. Avant d'entrer en politique, elle a enseigné l'histoire et le latin. Elle est rapidement devenue leader du mouvement syndicaliste québécois. En 1976, elle a été

la première femme vice-présidente de la Confédération des syndicats nationaux. En 1985, elle a été nommée ministre déléguée à la Condition féminine par le chef du Parti Québécois, René Lévesque. Plus tard, elle s'est présentée sans succès pour le remplacer.

M^{me} Lalonde a fait son entrée à la Chambre des communes pendant la vague du Bloc en 1993. Elle a été élue dans la circonscription de Mercier à Montréal en 1993, en 1997 et en 2000 et dans celle de la Pointe-de-l'Île en 2004, en 2006 et en 2008. À titre de membre du cabinet fantôme du Bloc, elle s'est concentrée sur les ressources humaines, l'industrie et les affaires étrangères. La souverainiste a conservé son siège jusqu'en 2011, puis elle a dû quitter la Chambre en raison de la détérioration de son état de santé.

« Elle s'est battue jusqu'à la fin », déclare son conjoint, Guy Lamarche.

Selon Gilles Duceppe, ancien chef du Bloc Québécois, « c'était la pionnière du débat sur le droit de mourir dans la dignité », déclare-t-il, ce qu'elle a prouvé jusqu'à la toute fin.

Il l'a décrite comme « une femme admirable » [traduction].

Honorable John Ross Matheson

L'honorable John Ross Matheson, père du drapeau unifolié du Canada, est décédé à la suite de complications respiratoires à l'hôpital général de Kingston le 27 décembre 2013, entouré de ses enfants et de ses petits-enfants. Il était âgé de 96 ans.

M. Matheson est né à Arundel et il a grandi dans la ville de Québec. En 1940, il a obtenu un diplôme en économie de l'Université Queen's. Le jeune homme est alors parti pour la guerre, en service avec le 1^{er} Régiment, Royal Canadian Horse Artillery, 1^{re} Division d'infanterie. Près d'Ortona (Italie), l'officier observateur avancé a été blessé. Un obus allemand explosé s'était logé dans sa tête, le paralysant à partir du cou pendant un certain temps. Il a rencontré son épouse Edith Bickley, une assistante en radiologie, pendant sa convalescence à l'hôpital des anciens combattants de Sainte-Anne-Bellevue (Québec). En 1945, le couple se mariait. Ayant repris des études universitaires, John a obtenu un diplôme en droit de la Osgoode Hall Law School.

En 1948, M. et M^{me} Matheson se sont installés à Brockville, où M. Matheson a contribué à créer la société Matheson, Henderson and Hart. Il a fait son entrée en politique en 1961 pour devenir député

L'honorable John Ross Matheson, père du drapeau unifolié du Canada, et pour l'idée derrière l'Ordre du Canada.



L'hon. John Ross Matheson



Alex Macdonald

libéral de Leeds lors d'une élection partielle. Il a été réélu en 1962, en 1963 et en 1965. Il a été secrétaire parlementaire du premier ministre Pearson. À la Chambre des communes, M. Matheson a aidé à diriger le comité parlementaire qui a réussi à faire adopter le drapeau canadien (unifolié) par le Parlement en 1965. On lui a demandé d'utiliser sa connaissance de l'héraldique afin de créer un drapeau moderne, distinct, pour remplacer le Pavillon rouge, ce qui a mené aux célébrations du centenaire de la Confédération en 1967. Le politicien travailla dur pour faire approuver l'unifolié, avec ses deux bandes rouges de chaque côté, à l'unanimité par le comité de 15 membres et faire adopter le drapeau au Parlement. C'est également de lui que vient l'idée derrière l'Ordre du Canada, créé en 1967.

« Le Canada a perdu un excellent fonctionnaire », affirmait le premier ministre Stephen Harper dans une déclaration. « John R. Matheson a joué un rôle majeur dans la création du drapeau [canadien] et de l'Ordre du Canada. » [traduction]

M. Matheson est revenu au droit en 1968, où il est devenu juge pour le District judiciaire d'Ottawa-Carleton. En 1985, il a été nommé juge de la Cour supérieure de l'Ontario et été juge de la Cour de justice de l'Ontario (Division générale) de 1990 à 1992.

En 1993, il a été nommé officier de l'Ordre du Canada. En 1999, l'Association canadienne des ex-parlementaires lui a remis le premier Prix de reconnaissance pour services exceptionnels. Son corps a vieilli, mais pas son cœur : à l'âge de 80 ans, il a célébré son 53^e anniversaire de mariage en sautant en

parachutisme.

Il laisse dans le deuil sa tendre épouse Edith (Bickley), ses sœurs Dorothy Parnell de London (Ontario), Catherine Carty de Montréal (Québec) et Margaret Slemmon de Toronto (Ontario); ses enfants, Duncan et sa femme Madeline (Coté), Wendy et son époux Michael Simpson, Jill et son époux David Van Every, Donald et sa femme Kathryn (McWhinnie), Roderick et sa femme Janet (Biewald), Murdoch et sa femme Mary Jane (Cook); huit petits-enfants et un arrière-petit-fils.

Alex Macdonald

Alex Macdonald est décédé le 5 mars 2014 en raison de diverses maladies. Il était âgé de 95 ans. M. Macdonald est né à Vancouver (Colombie-Britannique) en 1919. Il a fait ses études à l'Université de la Colombie-Britannique et à la Osgoode Hall Law School à Toronto. Il a plongé dans le monde de la politique après avoir été le secrétaire de M.J. Coldwell, chef de la Fédération du commonwealth coopératif. Alors qu'il travaillait dans la capitale nationale, il a rencontré son épouse Dorothy. Ils ont été mariés pendant 64 ans avant son décès en 2008. À la fin des années 1940, le couple s'est installé à Vancouver où il a fondé une famille. Ce n'est qu'en 1957 qu'il a été élu député de la Fédération du commonwealth coopératif où il représentait Vancouver Kingsway. M. Macdonald s'est également lancé en politique provinciale. En 1960, il est devenu député provincial de Vancouver Est. Il a remporté huit autres élections. De 1972 à 1975, le Nouveau Parti démocratique a formé son premier gouvernement majoritaire dans la province, assumant

Il dirigeait le rôle de l'armée pendant la visite de la reine au Québec en 1964. L'année suivante, il a coordonné la visite au Québec du Shah d'Iran.



Norm Warner



Robert Ringma



Rud Whiting

les fonctions de procureur général. Il occupait le même poste que son père, 50 ans plus tôt. Après sa nomination, M. Macdonald a déclaré : « Le poste n'a pas été occupé par la famille depuis un sacré bail » [traduction]. Il était connu comme un homme d'esprit. Il n'avait jamais peur de s'affirmer comme fier socialiste.

Après son départ de la politique, il est devenu écrivain et professeur. Au cours de sa retraite politique, il a écrit trois livres et deux brochures sur la politique publique. Au sein du gouvernement comme dans le monde de l'éducation, M. Macdonald a veillé à conserver sa bonne forme physique, avec une raquette de squash ou de tennis à la main à de nombreuses occasions. Il a également été professeur auxiliaire au département de sciences politiques de l'Université Simon-Fraser. Selon le chroniqueur du Vancouver Sun Vaughn Palmer, également son ami, M. Macdonald « voulait vraiment faire réfléchir les gens. Il les faisait rire également. » [traduction]

Il laisse dans le deuil sa fille Christina, son époux Luca, ses petits-fils Andrew et Michael, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Norm Warner

Ancien député conservateur, Norm Warner est décédé à l'âge de 70 ans à la suite d'un combat contre le cancer, le mardi 1^{er} avril 2014.

Il a été élu à la Chambre des communes en 1984 grâce au raz-de-marée conservateur mené par l'ancien Premier ministre Brian Mulroney. Ce faisant, M. Warner participait à l'une des plus grandes surprises électorales de l'histoire de Cornwall, après avoir défait le candidat libéral

vedette, Ed Lumley.

Il a été député pendant quatre ans. Au cours de son mandat, il a travaillé d'arrache-pied à établir Akwesasne comme centre bancaire international. En dehors de la politique, M. Warner s'est illustré dans l'industrie de l'assurance. Norman Warner Insurance Brokers avait de nombreux bureaux. Il a continué à diriger un bureau d'experts-conseils, en concentrant ses activités dans les occasions d'affaires en Chine.

Il a assuré la présidence de Cornwall and Area Insurance Brokers Association et de la Chambre de commerce de Cornwall et du district. Il a également été directeur de la Chambre de commerce de l'Ontario.

C'était un fervent adepte de la course à pied, même à son âge avancé. De 60 à 70 ans, il a couru dans 14 marathons et 3 ultras marathons. Le Cornwall Multisport Club l'a choisi comme coureur masculin de l'année en 2010.

Kevin Wilson, une personnalité de la radio locale et un bon ami de M. Warner, affirme que l'ancien député était toujours prêt à donner un coup de main.

« Il voulait toujours savoir comment les choses allaient, et comment il pouvait apporter son aide », déclare M. Wilson.

M. Warner laisse dans le deuil son fils Michael, son frère John, sa belle-fille Steffi, son ex-épouse Elizabeth et sa famille; Shirley, Sebastian et Miranda.

Robert Ringma

Ancien député du Parti réformiste, Robert Ringma est décédé le 31 mars 2014, à l'âge de 86 ans. Il est né à l'île Lulu à Richmond (Colombie-Britannique) le 30 juin 1928. Il était le deux-

ième fils d'Eva et Richard.

M. Ringma a fait ses études à Renfrew Public, à Britannia High et à l'Université de la Colombie-Britannique, puis il s'est enrôlé dans le Corps-école des officiers canadiens en 1946. Il conduisait un taxi pour payer ses études.

M. Ringma allait éventuellement servir en Corée, de 1951 à 1952, dans le 25^e groupe-brigade d'infanterie canadienne. Il avait pour mission d'exploiter l'unité mobile de buanderie et de bain, qui a joué un rôle dans la capture des premiers prisonniers de guerre de la brigade. Plus tard, il a écrit un livre pour partager ses expériences de guerre.

M. Ringma s'est inscrit au Collège d'état-major de l'armée canadienne et au Centre des études sur la sécurité nationale. Il dirigeait le rôle de l'armée pendant la visite de la reine au Québec en 1964. L'année suivante, il a coordonné la visite au Québec du Shah d'Iran. Pendant la crise du Front de libération du Québec en 1971, il commandait un service bataillon au Québec. En 1973, il a servi au Vietnam. Par la suite, M. Ringma a servi à titre de représentant militaire du Canada au Grand Quartier général des Puissances alliées en Europe, stationné en Belgique. Plus tard, il est devenu bureaucrate et conseiller du Service de la logistique au quartier général des Forces canadiennes. Il a terminé sa carrière militaire avec le grade de major-général.

En tant que citoyen, M. Ringma est devenu assez vite insatisfait des politiciens d'Ottawa. Motivé par un désir de changer les choses, il est devenu membre du Parti réformiste. À l'élection de 1993, il a été élu dans la circonscription de Nanaimo Cowichan. Pour des raisons familiales, il a quitté la politique en 1997.

En 1954, il épousait l'amour de sa vie, Paula. Ils ont été mariés pendant 59 ans, jusqu'à son décès. M. Ringma laisse dans le deuil ses filles Katherine Davie (Phil Dupuis), Julia Ringma (Peter Reichert), Norah Ringma (Gord Tomlinson) et ses petits-enfants, Will et Liz Davie.

Rud Whiting

Ancien député libéral, Rud Whiting est décédé le 13 février 2014, à l'âge de 84 ans. Il est né le 30 juillet 1930 à Montréal de ses parents, Lester et Netta Whiting. Après avoir emménagé à Oakville en 1946, le jeune garçon a fréquenté l'école secondaire Oakville Trafalgar. C'est là qu'il s'est intéressé à la politique, élu président de l'Association des jeunes libéraux.

En 1968, M. Whiting a connu la vic-

toire au gouvernement fédéral lorsqu'il est devenu député libéral d'Halton (Ontario). À la Chambre des communes, il a siégé dans différents comités et à un certain moment, comme vice-président du Comité des comptes publics.

Après avoir été battu en 1972, il est entré dans la sphère privée, à titre de gestionnaire du marketing de Heslop Industries, une entreprise d'aménagement de terrain. Au début des années 1980, M. Whiting s'est lancé en immobilier avec ReMax Suburban Real Estate; une entreprise qu'il devait acheter par la suite avec sept collègues. Il a rapidement été élu président de l'entreprise.

M. Whiting a pris sa retraite et a emmené sa femme Sandra à Ridgeway (Ontario), où le passe-temps préféré de l'ancien député était d'améliorer son élan au golf, ce qui était parfois frustrant.

Son amie Carol se souvient d'un homme bon qu'elle n'est pas prête d'oublier.

« J'ai été vraiment attristée par la perte de Rud », dit-elle. « Il était vraiment une personne très spéciale et c'était une grande joie pour moi de l'avoir comme ami. Il me manquera et je penserai souvent à lui. » [traduction]

M. Whiting laisse dans le deuil son épouse Sandra, ses enfants David (Jennifer), Stephen (Caroline), Paul, Jamie (Susan), Tracy (Richard), Lisa et Lori. Il laisse également dans le deuil ses sœurs Pamela et Linda (John), ses nièces Nancy (Travis), Erika (Shaun), Kirsten (Karl) et 12 petits-enfants.

Le très honorable Herb Gray

L'un des députés du Canada qui a été le plus longtemps en poste, Herb Gray, est décédé paisiblement au Campus civique de l'hôpital d'Ottawa le lundi 21 avril 2014. Il était âgé de 82 ans.

L'ancien politicien a été le député libéral de Windsor-Ouest pendant près de 40 ans, après avoir été élu en 1962. Avocat de Windsor à l'époque, il a d'abord été élu à la Chambre des communes au jeune âge de 31 ans. Les gens de Windsor-Ouest l'ont maintenu à Ottawa pendant 12 élections consécutives. À l'élection de novembre 2000, il a obtenu plus de 20 000 voix, soit deux fois plus que son plus proche rival.

Ses électeurs se souviennent de lui comme un politicien pratique, qui mettait souvent de côté la partisanerie pour répondre à leurs préoccupations. À Windsor-Ouest, M. Gray était connu comme le « le parrain de la politique ».

Son premier poste a été dans

À Windsor-Ouest, Herb Gray était connu comme le « le parrain de la politique. »



Le très honorable Herb Gray



Dan Heap

l'opposition officielle du gouvernement du premier ministre John Diefenbaker. Ses neuf portefeuilles ministériels comprenaient le Revenu national, Consommation et Affaires commerciales, et l'Industrie. Il a également dirigé un dossier sur les sévices subis par les Autochtones dans les pensionnats, dans lequel il a travaillé au règlement des revendications laissées en suspens avec les groupes autochtones.

Le géant politique canadien a été le premier ministre juif du Cabinet fédéral, nommé par l'ancien premier ministre Pierre Trudeau. Lorsque M. Gray a enfin quitté la Colline en 2002, il était vice-premier ministre du Canada.

On se souviendra de lui pour ses prouesses pendant la période des questions, notamment sa capacité à éluder et à détourner les questions de l'opposition. C'est ce qui lui a valu en anglais le surnom de « Gray fog ».

« Je me souviens de Herb Gray évitant calmement nos questions pendant la période de questions, alors qu'il était dans l'opposition. C'était une merveille » [traduction], affirme James Moore, le ministre de l'Industrie.

Lorsqu'il ne lançait pas de critiques à ses opposants, M. Gray plaisantait, souvent à ses propres dépens, et participait à la satire de la scène politique canadienne. C'était également un pianiste classique, dont les goûts musicaux incluaient les airs « rock n' roll » de Bruce Springsteen et de Bob Seegar.

À l'extérieur des couloirs du Parlement, M. Gray est devenu président canadien de la Commission mixte internationale des États-Unis et du Canada. Il était également chancelier de l'Université Carleton. Il ne montrait aucun signe qu'il prendrait

sa retraite sous peu.

« Aimé de tous, M. Gray a consacré sa vie à son parti et à son pays, dans les bons moments comme dans les moins bons moments », dit le chef libéral Justin Trudeau dans une déclaration. « Il a laissé derrière lui un immense héritage, inégalé par la plupart dans l'histoire canadienne. » [traduction]

Le premier ministre Stephen Harper a également fait part de ses condoléances. « C'était un honorable parlementaire qui a bien servi son pays », affirme-t-il.

« Il était très humble, dans le vrai sens du mot. Il ne se mettait pas en valeur. Il n'a jamais essayé d'attirer l'attention sur lui », ajoute son fils Jonathan pendant l'éloge funèbre de son père. « Il s'affairait intensément à ses tâches et ne passait pas beaucoup de temps à essayer d'obtenir de la reconnaissance. » [traduction]

M. Gray laisse dans le deuil sa tendre épouse Sharon Sholzberg-Gray et ses enfants Dr Jonathan Gray (Dr^{re} Rachel Gray) et Elizabeth Gray-Smith (James Smith). Il laisse également dans le deuil ses petits-enfants, Levana, Ziva, Batsheva, Ezra, Ovadya, Raphael Gray, Molly et Lauren Smith.

Dan Heap

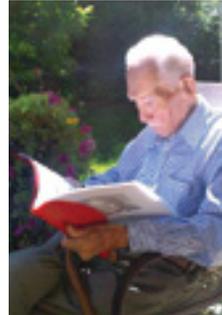
Ancien député néo-démocrate, Dan Heap est décédé le vendredi 25 avril 2014 à l'âge de 88 ans. On se souviendra de M. Heap non seulement comme parlementaire, mais aussi comme d'un fervent défenseur de la justice sociale à l'extérieur des murs du gouvernement.

« Don », comme l'appelaient ses amis, est né à Winnipeg le 24 septembre 1925. Il a fait ses études au Upper Canada College, à l'Université McGill, l'Université Queen's et l'Université de Chicago. M. Heap a fait ses débuts comme prêtre de

M. Heap a joué un rôle influent dans la création de la coalition Housing Not Hostels au début des années 1980, ce qui a finalement abouti aux premières subventions de logement provinciales à l'intention des personnes seules sans abri.



Ambrose Hubert Peddle



Jim Schroder

paroisse anglican au Québec. En 1954, il a immigré à Toronto pour travailler dans une usine de fabrication de boîtes en carton. L'homme de 28 ans s'est donné pour mission de découvrir comment la classe ouvrière pourrait se tailler une place dans l'histoire.

En 1972, M. Heap a été élu au conseil municipal de Toronto. Il a fait le saut en politique fédérale neuf ans plus tard. Il a connu sa première victoire en 1981, comme candidat du Nouveau Parti démocratique dans l'ancienne circonscription de Spadina lors d'élections partielles. Il a été réélu en 1984 et en 1988. En 1993, il prenait sa retraite. M. Heap a travaillé à la Chambre des communes pendant 12 ans au total.

Son domicile de Kensington Market, qu'il partageait avec sa chère épouse Alice (décédée en 2012), a servi de quartier général à d'innombrables militants étudiants qui protestaient contre la guerre et la ségrégation raciale. Ses sorties quotidiennes se passaient souvent dans les lignes de grève et les occupations symboliques, qui se terminaient parfois par une arrestation.

M. Heap a joué un rôle influent dans la création de la coalition Housing Not Hostels au début des années 1980, ce qui a finalement abouti aux premières subventions de logement provinciales à l'intention des personnes seules sans abri. Un peu des d'une décennie plus tard, il a été le cofondateur du Toronto Disaster Relief Committee, ce qui a incité le gouvernement fédéral à nommer son premier ministre responsable de la lutte contre l'itinérance.

En 2005, M. Heap a subi une crise cardiaque et il a reçu le diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Après avoir eu des

difficultés à trouver un établissement de soins prolongés convenable, lui et son épouse Alice se sont installés au foyer de soins de longue durée Kensington Gardens.

C'est là que M. Heap recevait la visite, trois fois par semaine, de son amie de longue date et infirmière de rue, Cathy Crowe. C'était le travail de M^{me} Crowe d'informer son ami de l'actualité et de lui rappeler son travail. Et quel travail complet c'était!

M. Heap a poursuivi son combat pour la justice sociale jusqu'à un âge avancé. « Don Heap était une personnalité canadienne héroïque », affirme le travailleur de rue Beric German. « Parfois il nous dirigeait, parfois il nous épaulait, et souvent à un âge plus avancé, il nous protégeait. » [traduction]

M^{me} Andrea Horwath, chef du NPD de l'Ontario, se souvient de M. Heap comme d'un « homme de conviction qui a mené un combat acharné contre l'injustice ». « Il a travaillé d'arrache-pied à faire de la ville et du pays qu'il aimait un meilleur endroit », soutient-elle. « Il avait beaucoup d'amis et c'était un défenseur pour tous. » [traduction]

Candidate à la mairie de Toronto et ancienne députée néo-démocrate, Olivia Chow a travaillé au bureau de circonscription fédérale de M. Heap au début des années 1980. Elle parle de l'ancien parlementaire comme de son « mentor politique ».

« Après avoir vu son exemple, j'ai été inspirée de croire que je pourrais moi aussi faire une différence », témoigne Mme Chow.

M. Heap a passé ses derniers jours avec ses sept enfants à qui il racontait des histoires et avec lesquels il chantait des airs

de protestation. Il laisse également dans le deuil 17 petits-enfants.

Ambrose Hubert Peddle

L'ancien député progressiste-conservateur, Ambrose Hubert Peddle est décédé le lundi 10 mars 2014. Il était âgé de 86 ans. M. Peddle est né le 8 octobre 1927 de Grace et James Peddle à Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador).

Pendant son enfance, M. Peddle a travaillé pour le chemin de fer Newfoundland Railway de 1945 à 1947. Par la suite, il a travaillé pour la Commission de l'assurance-emploi du Canada, comme directeur commercial d'un magasin de vente au détail de meubles et d'électroménagers et propriétaire de Small Business Enterprises. M. Peddle est entré en politique en 1961, alors qu'il était élu maire de Windsor (Terre-Neuve-et-Labrador). Par la suite, il a été élu à la Newfoundland and Labrador (autrefois Newfoundland) House of Assembly. En 1968, M. Peddle est devenu député progressiste-conservateur pour la circonscription de Grand-Falls-White Bay-Labrador. En 1975, il a été nommé premier ombudsman de Terre-Neuve-et-Labrador; un poste qu'il a occupé jusqu'en 1990.

Tom Marshall, premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador, fait l'éloge de M. Peddle après son décès.

« Natif de Corner Brook, Ambrose Peddle a touché les vies de nombreux Terre-Neuviens et Labradoriens au fil des années. Ancien homme d'affaires, M. Peddle a mené une vie admirable dans la fonction publique comme maire de Windsor, comme membre de l'Assemblée législative et comme député », déclare-t-il. « M. Peddle écoutait les préoccupations des Terre-Neuviens et des Labradoriens et il a œuvré vigoureusement en leur nom pour veiller à ce qu'ils soient traités de façon équitable par le gouvernement. » [traduction]

M. Peddle laisse dans le deuil son épouse Bessie, son fils David (Madeleine), sa sœur Sylvia et son frère Gerard, ses petits-enfants Jennifer (Gent), Laura (Craig) et Michael (Nina), ses arrière-petits-enfants Liam et Matthew, ainsi que son chien et compagnon chéri, Winston.

Jim Schroder

L'ex-député libéral Jim Schroder est décédé le 13 décembre 2013 à l'âge de 95 ans.

Jim est né en 1918 à Guelph. C'est dans cette ville du sudouest de l'Ontario qu'il étudie à l'école publique Victory. Après l'obtention de son diplôme d'études

secondaires, Jim s'inscrit à des cours de pathologie au Collège de médecine vétérinaire de l'Ontario.

Toutefois, l'Allemagne nazie retarde l'entrée de Jim sur le marché du travail. Un mois après la remise des diplômes, en 1942, il s'inscrit dans l'armée canadienne et est déployé de l'autre côté de l'Atlantique : d'abord en Angleterre, puis en Afrique du Nord, en Italie et divers autres endroits en Europe occidentale. Jim travaille d'abord au quartier général canadien puis il sert dans l'Artillerie royale canadienne.

De retour à Guelph, Jim accepte un poste d'enseignant au Collège de médecine vétérinaire. Peu de temps après, il se rend à la Clinique Mayo du Minnesota pour parfaire ses travaux de maîtrise en pathologie comparée. Jim est obnubilé par les cellules malades.

Pendant son séjour aux États-Unis, Jim rencontre Elizabeth, qui allait devenir son épouse. Les jeunes mariés reviennent à Guelph en 1951 pour y fonder un foyer. Elizabeth meurt en 1992. Le couple laisse dans le deuil ses quatre enfants : Elizabeth (Brent Arthur), de Guelph, Anne (Paul Mulligan), d'Ottawa, James (Joanne), de la Colombie-Britannique, et Don (Sandy), de Toronto. Jim laisse aussi dans le deuil ses petits-enfants, Melissa et Nicole.

Ce n'est qu'en 1980, alors que Jim s'apprête à prendre sa retraite comme enseignant au Collège de médecine vétérinaire, que les libéraux frappent à sa porte. À 62 ans, Jim est élu à la Chambre des communes comme député libéral de Guelph-Wellington.

« Je pense que chaque parlementaire vous dira que c'est très impressionnant le premier jour à la Chambre », racontera-t-il à *Suite à la Colline* peu avant son décès. « Imaginez à quel point c'est un honneur d'être choisi par ses citoyens pour les représenter à la Chambre des communes. »

Jim devient secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de l'époque, Monique Bégin. Il l'aide à faire adopter la *Loi canadienne sur la santé* par la Chambre des communes. Entre autres choses, cet ancien combattant sera vice-président du Comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

« C'était un homme d'une grande classe », affirme Bill Winegard, le candidat progressiste-conservateur qui a défait Jim à l'élection de 1984.

« Il était toujours disponible, toujours intéressé par ce que les gens avaient à dire », raconte sa fille Anne.



Le souvenir d'un lion irlandais: l'honorable Jim Flaherty

par Caresse Ley

C'était une scène qu'on voit rarement : le 10 avril 2014, les députés ont traversé la Chambre des communes de part et d'autre pour se serrer la main et se consoler. Dans un dernier acte empreint de lyrisme, l'ancien ministre des Finances Jim Flaherty aura soutenu sa réputation d'entente et de fraternité.

Le décès subit de M. Flaherty à peine trois semaines après son départ du Cabinet a bouleversé la capitale nationale comme les politiciens à la grandeur du pays. Le jour de son décès marquait son 3000^e jour comme député fédéral. Avant de se lancer en politique fédérale, M. Flaherty avait été député au Parlement provincial à l'Assemblée législative de l'Ontario pendant dix ans.

Jim Flaherty laisse sa femme Christine Elliott (députée au Parlement provincial) et ses triplets John, Galen et Quinn.

Dans leurs messages, les parlementaires actuels et anciens ont souligné la détermination affichée, mais aussi le grand cœur de ce politicien.

Le président du Conseil du trésor, Tony Clement, qui a travaillé aux côtés de Jim Flaherty pendant ses années comme député provincial et le qualifiait d'« ami de longue date », a déclaré dans son courriel que « Jim s'est consacré avec passion et dévouement à sa tâche de député. On se souviendra de ses contributions au Canada, de ses politiques économiques judicieuses et de son charme tout irlandais ».

Pendant toute sa carrière, M. Flaherty a su tisser des amitiés qui transcendaient les partis. L'ancien député libéral Sean Conway a travaillé avec lui pendant huit ans à l'Assemblée législative de l'Ontario.

« Il n'a jamais eu peur de jouer dans

les coins, au hockey comme en politique. Il était direct dans ses contacts : il vous exprimait sa pensée et, en cas de différend, expliquait pourquoi il n'était pas d'accord avec vous. Vous aviez intérêt à être prêt à défendre votre position. On ne partageait pas toujours la même opinion, mais il était de compagnie agréable », raconte M. Conway.

L'ancienne députée conservatrice en Ontario Janet Ecker a raconté que M. Flaherty lui a montré qu'« on peut avoir de solides convictions et des principes stricts tout en demeurant capable de travailler avec les gens de l'autre côté de l'allée ».

Tout le monde, tous partis confondus, le reconnaissait comme un homme qui voyait à ce que les choses se fassent.

« C'était un homme coloré et combatif, toujours résolu à changer les choses, pas seulement sur le plan de la politique gouvernementale de l'Ontario, mais aussi au sein du parti conservateur », ajoute M. Conway.

« C'était un politicien qui laissait partout son empreinte », renchérit M^{me} Ecker. « Il voulait vraiment faire avancer les choses, apporter des solutions. Peu importe le problème, peu importe le portefeuille qu'on lui confiait, il se demandait comment améliorer ou faire évoluer la situation, comment régler le problème. Il n'était surtout pas le type à se tenir en retrait ou à maintenir le *statu quo* ».

Mais, selon elle, la leçon la plus importante que laisse M. Flaherty aux Canadiens, c'est « qu'on peut retirer un sens de l'accomplissement et de la valeur en travaillant au service public, qu'il est possible de changer les choses ».

Que notre vaillant collègue irlandais repose en paix!



Geoff Scott

La rebuffade Pearson-Diefenbaker de 1963

par Geoff Scott

« C'est impardonnable! », tonnait M. Diefenbaker à la télévision nationale, devant une forêt de microphones. « Il ne voulait pas sortir! »

Les lecteurs de *Suite à la Colline* d'un certain âge se rappellent des campagnes électorales des années 1960 comme si elles avaient eu lieu la semaine dernière. Les souvenirs les plus vifs se rapportent invariablement aux chefs des partis, l'imposant premier ministre John G. Diefenbaker, le récipiendaire du prix Nobel de la paix et chef libéral Lester B. Pearson, et l'ancien premier ministre CCF de Saskatchewan de longue date et premier chef national du NPD, T.C. « Tommy » Douglas. Ces trois hommes aimaient la Colline parlementaire de leur personnalité remarquable, en particulier, diraient certains, en comparaison de leurs homologues 50 ans plus tard.

Cette anecdote de la campagne de 1963 dépasse l'imagination. Seulement quatre personnes ont entendu le mot de la fin, et une seule a le bonheur de toujours être parmi nous, moi-même.

C'est arrivé pendant la lutte électorale Diefenbaker-Pearson de la fin de l'hiver de 1963. Le chef Dief, premier ministre grandiloquent aux élan évangélistes, se battait pour regagner l'énorme majorité de son gouvernement progressiste-conservateur, réduite par les libéraux à une minorité de 116 sièges contre 99 en 1962. Le chef progressiste-conservateur avait pour la troisième fois comme adversaire le diplomate renommé, bien que politicien réticent, « Mike » Pearson, chef de l'opposition libérale.

Évidemment, les médias manifestaient un énorme intérêt envers ces deux personnalités politiques diamétralement opposées pendant la campagne de six semaines. Les principaux canaux de télévision canadiens, les stations de radio et tous les grands journaux représentés à la Tribune de la presse parlementaire jouaient vigoureusement du coude pour une place à bord des deux avions à réaction de passagers DC-6B du Canadien Pacifique, réquisitionnés par les deux partis pour sillonner le pays.

À titre de journaliste de télévision

indépendant, je m'estimais chanceux d'avoir obtenu une place à bord des appareils libéral et conservateur. Dans les rares occasions où les chemins des campagnes de Diefenbaker et de Pearson se croisaient, notre meute de journalistes se précipitait pour changer d'avion, dans notre intention de projeter une image d'objectivité (et bien entendu d'épargner des frais de déplacement à nos employeurs).

Contact spectaculaire

Le premier transfert prévu devait survenir à la troisième semaine de la campagne, dans le district de l'Okanagan en Colombie-Britannique. L'entourage du premier ministre voyageait par autobus par un superbe après-midi ensoleillé, après une allocution de M. Diefenbaker le midi, à Revelstoke. Nous nous rendions à Penticton, où, par une heureuse coïncidence, l'avion de Pearson devait se poser en après-midi, l'autobus libéral devant ensuite se diriger vers Revelstoke pour un rassemblement en soirée.

Parfait. Comme en avaient convenu en avance les équipes des campagnes, l'autobus du premier ministre avait déversé tous les journalistes, le personnel de prises de vues et nos imposants bagages sur l'accotement de l'autoroute de l'Okanagan. L'équipe de Pearson à destination de Revelstoke devait s'arrêter de l'autre côté de la route, les groupes de presse changeraient d'autobus, avec leurs bagages et tout le tralala. Le premier ministre et M. Pearson allaient sourire et échanger une poignée de mains pour une excellente photo avec les Rocheuses en arrière-plan.

Oubliez tout cela. Le convoi au complet, motocyclettes d'escorte, véhicule de sécurité de la GRC, limousine de Pearson et autobus de campagne des libéraux, a fait son apparition depuis le Sud. Le convoi est passé devant nous à toute vitesse, sans jamais ralentir. Les seuls visages qu'a pu voir le groupe de Diefenbaker étaient ceux du groupe de presse de la campagne Pearson, qui nous faisaient frénétiquement signe de la main

par la fenêtre arrière alors qu'ils nous laissaient loin derrière eux dans la poussière, et non seulement au sens figuré.

« C'est impardonnable! », tonnait M. Diefenbaker à la télévision nationale, devant une forêt de microphones. « Il ne voulait pas sortir! Il veut devenir premier ministre du Canada et il ne voulait même pas sortir! C'est une autre insulte arrogante des libéraux, tout simplement. Impardonnable! », fulminait le premier ministre au bord de l'apoplexie. Plus tard, l'équipe de campagne libérale devrait avouer que leur avion avait atterri beaucoup plus tard que prévu à Penticton, ce qui rendait peu pratique le transfert des représentants des médias. Cette explication n'a convaincu personne.

Les chemins se croisent à nouveau

Trois semaines plus tard. Je suis maintenant en route vers Sydney, Nouvelle-Écosse, à bord de l'avion libéral. Juste avant l'approche finale, Dick O'Hagan, futur secrétaire de presse du premier ministre, me dit que c'est à mon tour d'avoir une conversation personnelle avec M. et M^{me} Pearson, dans la cabine avant magnifiquement aménagée de l'avion.

En fin de campagne, Mike Pearson semblait détendu et revigoré par des sondages encourageants. Tout à coup, un clic du système de sonorisation et le pilote annonce : « M. et M^{me} Pearson, si vous voulez bien regarder à tribord, vous pouvez voir clairement notre avion frère DC-6B Canadien Pacifique qui transporte M. Diefenbaker et son équipe, en partance de Halifax. »

Et l'avion était là, étincelant dans le soleil matinal, à environ un demi-mille. C'est alors que M. Pearson, avec son sourire en coin et son léger zézaïement caractéristique, a dit, sans s'adresser à personne en particulier : « La belle affaire. Je me demande s'il s'attend à ce que je sorte MAINTENANT. »

Geoff Scott a été députée progressiste-conservatrice de Hamilton-Wentworth de 1978 à 1993.

LE CANADIEN



IL VOUS FAUDRA 4 466 KILOMÈTRES POUR REPRENDRE VOTRE SOUFFLE

LA BEAUTÉ SANS RACCOURCI

Parce que la nature a pris son temps, le *Canadien*^{MD}, entre Toronto et Vancouver, ne pouvait prendre aucun raccourci pour vous faire découvrir des paysages spectaculaires : l'immensité du ciel, des champs, des lacs, des montagnes... Trois jours et quatre nuits suffisent à peine pour voir du pays, savourer des repas tout en élégance, relaxer dans la section panoramique et profiter d'un environnement parfait pour faire des rencontres. Le personnel attentionné et chaleureux à bord du train saura ajouter à l'ambiance qui fait rêver du lever du soleil jusque sous les étoiles.



^{MD} Marque déposée propriété de VIA Rail Canada inc.
^{MC} Marque de commerce propriété de VIA Rail Canada inc.